



**MONDIAL 2014 (BARRAGES RETOURS)
ALGÉRIE 1 BURKINA -FASO 0**





525
millions de dollars pour
venir en aide aux commu-
nautés déplacées dans les
Etats de Rakhine et Kachi.

11
établissements hôteliers de
la wilaya de Boumerdès ont
bénéficié, à ce jour, d'une à
trois étoiles.

3.200
téléphones portables destinés
à la contrebande ont été saisis
à El-Oued.

Hamel à Paris pour le Salon mondial de la sécurité intérieure

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, prend part mardi au 18e Salon mondial de la sécurité intérieure (Milpol Paris 2013) qui se tient du 19 au 22 novembre. Cet espace mondial, qui verra la participation d'un nombre important de hauts responsables de la sécurité permettra aux participants de "tirer profit des expériences et des expertises régionales et internationales et de s'enquérir des techniques modernes, des programmes et des systèmes développés en matière d'équipements et de matériels de sécurité". Le général-major Abdelghani Hamel, aura, en marge de ce salon, des entretiens avec son homologue français Claude Baland sur "les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les expériences et l'expertise entre les polices des deux pays", selon le communiqué. Le général-major Abdelghani Hamel rencontrera également en marge de sa participation au Milpol 2013 le



directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice et le directeur de l'école nationale de la magistrature en France.

Table ronde à Jijel sur l'utilité du port du casque



Placée sous le thème générique "casque de sécurité, prévention et protection", cette rencontre a regroupé des représentants de la Sûreté nationale, la Protection civile, le procureur général-adjoint près la cour de Jijel, un responsable de la direction des transports et un gérant d'auto-école.

Les participants ont souligné l'importance du port de

casque de protection dès lors qu'il apporte, a-t-on souligné, une "immunité relative" aux motocyclistes en cas d'accident. "Un casque de moto est indissociable de la pratique de la moto", a-t-on affirmé, expliquant qu'il a pour rôle de protéger la tête du conducteur en amortissant le choc avec le sol ou avec des obstacles naturels en cas de chute, et à protéger de l'abrasion provoquée par le glissement sur la chaussée. "Le casque de moto qui est aussi un isolant phonique a également une fonction protectrice des yeux contre le vent, les insectes, voire une fonction de pur confort", a-t-on également expliqué. Des études menées dans certains pays ont indiqué que le port d'un casque réduit les risques d'accident de 24 %, selon des sources de presse.

"Nous insistons davantage sur l'aspect préventif que sur la répression", ont souligné les représentants des services de sécurité, appelant les usagers des deux-roues à se conformer au code de la route en utilisant le casque dont l'utilisation "n'est pas optionnelle mais obligatoire".

Le viaduc transrhmel sera prêt pour Youm el ilm 2014

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué lundi à Constantine que le viaduc transrhmel, en construction en plein cœur de la ville, sera "fin prêt pour marquer la célébration de Youm el ilm de l'année 2014". Cette infrastructure, "l'une des plus belles et des plus élégantes à l'échelle mondiale, sera réceptionnée d'ici au mois de mars 2014", a souligné le ministre, précisant que la mise en service de ce pont géant aura lieu "dans le sillage de la célébration de Youm el ilm. Faisant part de l'impact de cet ouvrage d'art sur "l'amélioration des conditions de déplacement des habitants de cette ville qui étouffe sous une circulation intense", M. Chiali a estimé que ce projet "constitue une fierté pour le pays". Les travaux de réalisation du tablier du viaduc transrhmel, d'une longueur de près de 800 m, seront achevés "à la fin de 2013", a encore affirmé le ministre, précisant que le lot route (environ 6.000 m) sera réceptionné "dans le courant du premier trimestre 2014".

Qualifiant "d'excellents" les travaux de réalisation de

cet ouvrage d'art, M. Chiali a indiqué que la réalisation de ce pont géant a "parfaitement réussi la fusion art et solution technique pour donner un ouvrage se fondant dans son environnement et qui s'inscrit d'ores et déjà dans l'histoire de la ville des Ponts supendus."



Dépendant à... la nourriture après avoir été accro au tabac dès 2 ans

Après s'être débarrassé de son addiction à la cigarette, un jeune Indonésien a développé un appétit hors-norme. En 2010, le monde découvrait Aldi Rizal, un curieux bambin de deux ans totalement accro au tabac. Fumant alors l'équivalent de deux paquets par jour il avait provoqué un véritable tollé sur la Toile. grâce à des séances de psychothérapie Aldi n'a plus fumé mais a, en revanche, développé une nouvelle addiction... à la nourriture. Alors que les psychiatres l'encourageaient à réduire sa consommation, Aldi a commencé à connaître des fringales régulières. "Je ne lui donne plus de cigarettes, mais il mange beaucoup", témoigne Diana, la mère d'Aldi.

"Avec autant de monde vivant à la maison, il est difficile de l'empêcher d'aller manger ou de trouver de la nourriture." Maintenant que son addiction à la cigarette n'est plus qu'un lointain souvenir, ses parents ont sollicité un nutritionniste pour qu'il commence à perdre du poids. Son poids idéal se situe entre 17 et 19 kg alors qu'il est déjà à 24 kg. "Une des choses évidentes est qu'il consomme trop de lait condensé, et trop de glucides."

Aujourd'hui, Aldi est soumis à un régime strict, et pourrait retrouver une morphologie normale au moment de ses premières poussées de croissance. Et ses mésaventures n'auront pas servi à rien, puisque le gouvernement indonésien a récemment lancé une vaste campagne visant à réduire le tabagisme chez les plus jeunes. Dans le pays, près d'un tiers des enfants fument leur première cigarette avant 10 ans.

Wanted, 60 euros pour retrouver des saumons évadés !

Le numéro 1 mondial de l'élevage de saumon, le norvégien Marine Harvest, promet 60 euros à toute personne qui capturera l'un des milliers de saumons qui se sont fait la belle pendant une tempête.

A la faveur des vents violents qui ont balayé l'ouest de la Norvège samedi et dimanche, une partie encore indéterminée des 127.000 salmonidés ont profité des dégâts occasionnés sur leur bac immergé en mer pour s'échapper.

Ces évasions sont un fléau pour l'écosystème marin car les saumons d'élevage fuyeurs affaiblissent le patrimoine génétique de leurs cousins sauvages en se mêlant à eux.

Les professionnels du secteur ont pris le problème à bras le corps et le nombre d'évasions a été divisé par 10 de 2011 à 2012, à 38.000 saumons. En 2006, ce nombre avait culminé à 921.000, selon la Direction norvégienne des pêches.

D
i
x
i
t



Amara Benyounes :

"Nous allons tenir trois à quatre journées d'information sur l'investissement en partenariat avec la sphère informelle dans certaines wilayas pour ramener les commerçants activant dans cette filière au secteur de l'industrie. Les commerçants ont une surface financière importante qui leur permet de créer des entreprises afin d'absorber le chômage, ancrer la culture d'entrepreneuriat et sortir du fonctionariat."

REBONDISSEMENT DANS LA CRISE DU FLN

Le bureau politique de la discorde

PAR KAMAL HAMED

Le cercle des opposants au secrétaire général du parti du FLN, Amar Saïdani, est allé s'élargissant et la crise qui secoue le vieux parti depuis des mois s'est, par voie de conséquence, compliqué davantage. La composante du nouveau bureau politique (BP), entérinée par le comité central lors de sa session ordinaire du 16 novembre dernier, ne fait pas l'unanimité au sein même du camp de ceux qui ont soutenu l'élection de Amar Saïdani au poste de secrétaire général, le 29 août. Des voix se sont, en effet, élevées pour contester le choix du successeur d'Abdelaziz Belkhadem. Saïdani avait proposé au comité central les noms de Kada Benouda, Mustapha Boualègue, Mustapha Bachtiri, Ali Merabet, Mohamed Alioui, Ahmed Boumechdi, Sadek Bouguetaya, Mustapha Maâzouzi, Moussa Benhamadi, Hadjoudj Abdelkader, Saïd Bouhadja, Alioui Mohamed, Yamina Meftali Abdelkader Zahali, Rachid Assas et Saïd Bedaïda. Le comité central, à l'exception de 7 membres qui ont dit non, a entériné cette liste à une écrasante majorité donc. Mais dès la fin des travaux, les opposants à cette liste sont montés au creneau pour la critiquer en reprochant à Amar Saïdani de n'avoir pas tenu compte de beaucoup de paramètres et de critères. Ainsi le chef du groupe parlementaire à l'APN, Tahar Khaoua, figure parmi les opposants à cette composante du BP. Khaoua, qui ambitionnait de faire partie du BP, a estimé, selon certaines sources, avoir été « poignardé » par Saïdani. Le chef du groupe parlementaire à l'APN a été parmi les plus ardents partisans de Amar Saïdani, alors que la candidature de ce dernier au poste du secrétaire général était combattue avec force par le groupe de Abderahane Belayat. Contre ce dernier Tahar Khaoua a aussi mené une grande bataille concernant la question du renou-



vellement des instances de l'APN. « *Je ne vous défendrais plus* » aurait dit Khaoua à Amar Saïdani, le soir même de l'annonce de la composante du bureau politique. Ce soir aussi les opposants ont, selon certaines sources, tenu une réunion de coordination afin d'examiner la situation. Il est aussi reproché à Amar Saïdani d'avoir choisi des éléments qui étaient avec Ali Benflis lors de l'élection présidentielle 2004 et d'avoir, par voie de conséquences, sacrifié ceux qui étaient aux cotés de Abdelaziz Bouteflika lors de ce scrutin présidentiel qu'il a d'ailleurs remporté largement face à son rival. Un choix qui pourrait être fatal à Saïdani puisqu'à en croire certaines informations les proches de Benflis au BP pourraient démissionner de leurs postes pour rejoindre le camp de Ali Benflis lorsque ce dernier annoncera

officiellement sa candidature pour les élections présidentielles d'avril 2014. Mais il n'y a pas que cet aspect qui a suscité le courroux d'une partie du comité central. En effet, il est aussi reproché à Amar Saïdani de n'avoir pas tenu compte de l'équilibre régional dans le choix de cette composante. Une bonne partie des membres du BP est, en effet, originaire de l'est du pays. Deux membres, Sadek Bouguetaya et Mustapha Boualègue, sont originaires de la même wilaya, Souk Ahras en l'occurrence. Par ailleurs Rachid Assas, d'Oum El-Bouaghi, et Saïd Bedaïda, de Batna, appartiennent à la même région, celle des Aurès alors que Saïd Bouhadja, originaire de la wilaya de Skikda, est considéré comme le représentant du Nord constantinois. Cela sans oublier la présence de Mustapha Maâzouzi

de Biskra alors que Amar Saïdani lui-même est originaire d'El Oued. Les mécontents font donc pression sur Amar Saïdani pour qu'il change cette composante du BP. A cette fracture au sein de son propre camp Saïdani fait face aussi à l'opposition de Abderahmane Belayat, qui se considèrent toujours comme le coordinateur du bureau politique et des redresseurs dirigés par Abdelkriml Abada. Ils ne lui reconnaissent aucune légitimité à la tête du FLN car ils le considèrent comme un « usurpateur ». Aussi ce troisième groupe d'opposants s'active pour réunir une session du comité central afin d'élire un secrétaire général « légitime » du FLN. Décidément, a quelques mois seulement des présidentiels de 2014, le vieux parti est dans tous ses états.

K. H.

FÉDÉRATIONS DES TRAVAILLEURS DE L'UGTA

Rencontre autour de la situation professionnelle des journalistes

PAR RACIM NIDAL

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a indiqué, lundi à Alger, que les autorités publiques ont appelé la centrale syndicale à "trouver un fondement juridique pour généraliser l'accord collectif appliqué dans le secteur public de la presse nationale au secteur privé". Lors d'une rencontre de coordination avec

les fédérations des travailleurs des différents secteurs relevant de la plus importante organisation syndicale en Algérie, Sidi Saïd a affirmé que "les autorités publiques ont consacré aujourd'hui une rencontre de concertation avec la centrale syndicale, en vue d'améliorer la situation socioprofessionnelle des journalistes". "Les autorités publiques ont appelé l'UGTA à organiser une rencontre avec les représentants de la presse, notamment les éditeurs privés pour généraliser, au secteur

privé, l'accord collectif appliqué dans le secteur public", selon le secrétaire général de la centrale syndicale rapporte l'APS. Les autorités ont également appelé le syndicat à trouver un fondement juridique dans ce sens pour aspirer à une amélioration des salaires des journalistes du secteur privé et à garantir leurs droits sociaux. La centrale syndicale a plaidé pour "la mise en place d'une mutualité regroupant tous les travailleurs du secteur de la presse et l'uniformisation des prestations sociales

dans l'intérêt du journaliste. Une réflexion sur la création d'un observatoire national de la profession pour débattre des questions inhérentes au secteur y compris la carte professionnelle du journaliste" est préconisée.

Dans ce contexte, Sidi Saïd a appelé les journalistes à s'assurer d'abord de l'information avant de la publier et à consulter les autorités compétentes pour confirmer la véracité de l'information recueillie.

R. N.

TRANSIT DE PASSAGERS AU PORT D'ALGER

Baisse de 11% les 9 premiers mois de 2013

Le nombre de passagers ayant transité par le port d'Alger durant les neuf premiers mois de l'année 2013 s'est établi à 142.286 contre 160.568 durant la même période en 2012, en baisse de 11%, a-t-on appris mardi auprès de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Les passagers ayant débarqué au plus grand port du pays ont atteint 71.619 du 1^{er} au 30 septembre

2013 contre 80.435 durant la même période de l'année dernière, enregistrant un recul de 11%, précise un bilan de l'EPAL. Quant au nombre de passagers embarqués du port d'Alger, il a affiché une baisse de 12%, à 70.667 personnes durant les neuf premiers mois de l'année en cours contre 80.133 personnes durant la période allant de janvier à septembre 2012, selon la

même source. Le mouvement véhicules-passagers a également connu une baisse de 9% s'établissant à 57.900 du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013 contre 63.651 durant la même période de l'année 2012. Quelque 29.765 véhicules ont débarqué au port de la capitale du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013 contre 33.083 durant les neuf premiers mois de l'année dernière, soit un

recul de 10%.

Les véhicules embarqués de ce port ont, eux aussi, affiché une baisse de 8%, à 28.135 du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013 contre 30.568 durant la même période de l'année 2012, précise le bilan de l'EPAL.

LA JUSTICE DÉCLARE LA GRÈVE ILLÉGALE

Les travailleurs de l'Etusa sommés de rejoindre leurs postes

La grève illimitée des chauffeurs de bus et receveurs relevant de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), entamée il y a huit jours, a été déclarée lundi "illégal" par le tribunal administratif de Sidi M'hamed. Selon le verdict prononcé après un jugement en référé, les grévistes ont été sommés de reprendre "immédiatement" le travail rapporte l'APS.

PAR RAYAN NACIM

La principale revendication de la grève, entamée lundi 11 novembre sans préavis, est "l'application de tous les articles de la convention collective signée et adoptée en 1997 avec effet rétroactif et le respect de ses dispositions juridiques".

Jeudi, le directeur général de l'Etusa, Yacine Krim, a jugé "illégal" la grève des chauffeurs de bus et receveurs de l'entreprise, affirmant que "toutes

les revendications des grévistes pour l'application de la convention collective de 1997 ont été satisfaites en octobre de l'an-

AUTOROUTE EST-OUEST

Des pénalités de retards à l'encontre du consortium Cojaal

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué que des pénalités de retard seront appliquées au consortium japonais Cojaal chargé de la réalisation de la partie orientale de l'autoroute Est-Ouest en raison des retards constatés dans la livraison du projet.

Les clauses relatives aux délais de réalisation, clairement énoncées dans le contrat signé entre la partie algérienne et le consortium Cojaal, seront "appliquées à la lettre", a souligné Chiali au cours d'une conférence de presse, organisée à l'issue d'une visite de travail à Constantine.

Le retard enregistré dans la livraison de ce projet "ne constitue pas une exception algérienne", a toutefois relevé le ministre, signalant que ce type d'impondérables est également observé dans les pays les plus développés.

Après avoir précisé que la partie algérienne sera "intraitable sur ce dossier", Chiali a annoncé l'organisation, à la fin de la semaine en cours, d'une rencontre avec les responsables de Cojaal pour étudier des dispositions à mettre en œuvre en vue de remédier aux retards constatés.

R. E.



Le bras-de-fer persiste entre les grévistes et leur direction.

née 2012". Il a indiqué qu'"il n'était plus possible de tolérer ce genre de débrayages inopinés qui causent des désagréments aux usagers des transports et des pertes à l'entreprise".

M. Krim avait aussi souligné qu'"il était du devoir de l'Etusa d'appliquer et de respecter les lois en vigueur", appelant les grévistes à "assumer leur responsabilité".

Pour leur part, des représentants du bureau syndical de l'entreprise affiliés à

l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dissout en octobre dernier, avaient affirmé leur détermination à poursuivre le débrayage et plaidé, par ailleurs, pour le rétablissement du bureau pour "faciliter le dialogue".

Ils avaient reconnu que cet état de fait donnait à leur grève un aspect "sauvage" qui risque de rendre le dialogue difficile et de compromettre la légitimité du débrayage. En marge d'une visite d'inspec-

tion à Alger, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a estimé lundi que la grève des travailleurs de l'Etusa était un "problème interne qui doit se régler au niveau de l'entreprise", ajoutant que son département ministériel avait donné des instructions pour prendre en charge les revendications des grévistes, à condition qu'elles soient "raisonnables".

R. N.

Ghoul souhaite une prise en charge des préoccupations "raisonnables" des travailleurs

Le ministre des transports, Amar Ghoul, a estimé lundi à Alger que la grève des travailleurs de l'Entreprise des transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa) "était une question interne" propre à l'entreprise soulignant que son ministère avait donné des instructions en faveur de la prise en charge des revendications des protestataires à condition qu'elles soient raisonnables. "Cette question concerne l'entreprise et ses travailleurs et doit être réglée par le dialogue à l'intérieur de l'entreprise" a déclaré M. Ghoul en marge d'une visite d'inspection de certains projets en cours de réalisation à Alger. Le ministre a ajouté que son ministère avait donné des instructions à l'Etusa à

l'effet de prendre en charge les revendications des travailleurs de l'entreprise, à condition que ces revendications soient "raisonnables et réalisables et conformes à la loi".

Pour le ministre, l'Etusa "est une entreprise économique qui rémunère ses travailleurs à partir de ses revenus et il est anormal que sa masse salariale soit supérieure à ses revenus, sinon ce serait la faillite".

Le ministre a insisté pour que les revendications soient conformes à la loi et soient soulevées dans le cadre du dialogue, avertissant que "la loi sera appliquée de manière stricte à l'égard de toute personne qui enfreindrait cette règle."

RÉDUIRE LA PRESSIION SUR LES AUTOMOBILISTES

Projets de lignes de tramway pour désengorger la capitale

PAR RAYAN NACIM

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé lundi que son département envisage de multiplier à l'avenir les lignes de tramway dans la capitale pour désengorger les routes et rendre la circulation plus fluide et faire tomber la pression.

Au cours d'une visite d'inspection de projets de transports à Alger, Ghoul a fait savoir que son département comptait réduire la pression que subissent les routes de la wilaya d'Alger et des wilayas limitro-

phes par la réalisation de nouveaux projets de lignes de transports ferroviaires (tramway, métro) et maritimes.

Pour le ministre, le projet de ligne ferroviaire électrique double, reliant Birtouta à Zeralda sur une distance de 21 km, s'inscrit dans ce cadre, ajoutant que des études de faisabilité seront lancées pour son extension à l'avenir vers Gouraia, Damous et Tipasa.

D'autres études sont projetées pour l'extension de la ligne Zeralda-Bab El Oued via Staouéli et Ain Benian, et de Zearalda à Bir Mourad Raïs via Ben Aknoun, a

ajouté Amar Ghoul, soulignant que ces projets une fois achevés, permettront de créer harmonie et complémentarité avec les autres moyens de transports en commun comme le metro ou le tramway. Le ministre a rappelé que sept parkings à étages sont en cours de réalisation dans la capitale pouvant contenir plus de 5.000 voitures et dont le coût est estimé à 7 milliards DA.

M. Ghoul a annoncé également qu'un centre de suivi et de contrôle de la circulation routière sera réalisé à Kouba.

R. N.

GENDARMES ET POLICIERS MOBILISÉS CONTRE LES NARCOTRAFIQUANTS

10 tonnes de drogue saisies à Tlemcen

Depuis le début de l'année 2013 pas moins de 180 tonnes de cannabis ont été saisis par les services de sécurité. Ces dernières 48 heures 10 tonnes ont été encore interceptés dans deux opérations menées par gendarmes et policiers à Tlemcen.

PAR LOTFI ITOU

En effet 10,4 tonnes de cannabis ont été saisies lors de deux opérations différentes exécutées à quelques encablures des frontières algéro-marocaines. La première opération a été menée par les policiers de Maghnia là où 1, 2 tonne de kif traité a été saisi dans la localité Omar El-Mokhtar, tandis que la seconde opération a été exécutée, 24 heures après, par les gendarmes où 8, 2 tonnes de cannabis ont été interceptés à la limite des frontières marocaines, à Bab El-Aâssa. Selon la Gendarmerie nationale, les 82 quintaux de drogue étaient dissimulés dans des sacs en plastique à bord de deux véhicules dont les chauffeurs ont réussi à prendre la fuite avant l'intervention des gardes-frontières. De leur côté, les éléments de la brigade anti-stups de la Sûreté de Tlemcen ont réussi à intercepter 12 quintaux de kif traité au cours d'une opération s'appuyant sur des renseignements. L'opération s'est déroulée au quartier Omar



E-Mokhtar à Maghnia dans un hangar. La perquisition menée par les brigadiers anti-stups a permis de découvrir des dizaines de sacs, soit dont une quantité estimée à 12 quintaux et 26 kg de cannabis. Poursuivant leurs investigations, les policiers ont réussi à localiser les narcotrafiquants dont plusieurs ont été arrêtés, selon un communiqué de la DGSN. Par ailleurs, il convient de rappeler que depuis le début de l'année 2013 les élé-

ments de la DGSN ont mis la main sur 22 tonnes et 400 kg de drogue, ainsi que 723.518 comprimés de psychotropes. Le commissaire divisionnaire de la DGSN, Djilali Boudalia, a rappelé les efforts qui sont consentis par les policiers contre les cartels de drogue. Il explique que la présence des policiers sur le terrain a permis d'éviter l'écoulement de grandes quantités de drogue à travers le pays. Les unités opérationnelles de

la DGSN ont permis, surtout, d'arrêter des barons. Le commissaire divisionnaire appelle les jeunes Algériens à ne pas s'engager avec ces cartels de drogue. Les deux numéros verts, mobilisés par la Gendarmerie nationale et la DGSN, respectivement le 10 55 et le 15 48, ont été des atouts importants dans la lutte contre les trafiquants de drogue. **L. I.**

BOUMERDÈS, EX-RAPPELÉS DU SERVICE NATIONAL

Sit-in devant le siège de la mouhafadha du FLN

PAR TAHAR OUNAS

Des dizaines d'ex-rappelés du service national ont observé, dimanche dernier, un sit-in, devant le siège de la mouhafadha du FLN à Boumerdès. Ils protestaient contre le vote exprimé par des députés FLN, ceux du RND et TAJ qui ont rejeté l'article 75 de la loi de finances qui, selon eux, leur ouvre droit à une retraite. Ils sont venus de plusieurs localités pour dénoncer l'attitude des parlementaires jugée comme une offense à ceux qui ont affronté la nébuleuse terroriste durant les années

noires. « Nous avons répondu à l'appel de la patrie pour la sauvegarder de terrorisme et nous sommes fiers de ce que nous avons fait, mais qu'ils reconnaissent nos sacrifices et nous donnent nos droits » plaident-ils avant de tirer à boulets rouges contre ces députés censés défendre les droits du peuple. « Notre souci était de sauvegarder la république, et eux ? », s'interrogent-ils avant d'ajouter « beaucoup d'entre nous ont payé de leur vie. Certains gardent encore des séquelles psychologiques et corporels en raison de l'horreur rencontrer dans les maquis de Zbarbar, de Aïn Defla et

Medéa, lors des accrochages avec les terroristes. Nous ne méritons pas une pareille humiliation. Nous ne réclamons que nos droits élémentaires », ont-ils ajouté. Les manifestants ne comptent pas baisser les bras et menacent d'observer des actions de protestation devant le siège national du FLN à Alger au cas où les députés n'avalisent pas la loi en question. « Nous allons attendre le vote de la prochaine session extraordinaire prévu dans une dizaine de jours pour décider des actions à poursuivre », nous dira l'un des délégués de wilaya. **T. O.**

CHABET EL-AMEUR, ILS RÉCLAMENT L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE À IMMAKHOUKHEN

Des villageois ferment le siège de l'APC

Il ne se passe pas une semaine sans qu'un mouvement de protestation ne soit observé dans la commune de Chabet El-Ameur. En effet, des dizaines d'habitants du village Immakhoukhen ont fermé, hier, le siège de l'APC de cette localité rurale située à une trentaine de km au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Les manifestants réclament l'aménagement d'une piste longue de trois km reliant leur village au chemin vicinal menant au versant sud-ouest du chef-lieu communal. Les villageois trouvent d'énormes difficultés en traversant la piste en question en hiver. C'est la boue partout et les automobilistes ne s'y aventurent pas. Même le transport est inexistant. Les villageois possédant des véhicules ne peuvent pas les utiliser pour accéder au village. Ils sont con-

traints d'abandonner leurs voitures en contrebas du village et rejoindre leurs habitations par la suite à pied. C'est un calvaire en cette période hivernale car même les malades nécessitant un déplacement à la polyclinique souffrent également. En sus de cela, le centre de soin de village est fermé depuis le début des années 90 et n'a jamais ouvert ses portes aux malades de la région. Cette structure de santé est habitée par un fonctionnaire de secteur. Ils réclament, en outre, le raccordement de village au réseau AEP et s'indignent contre les retards mis dans la résolution du stress hydrique qui pénalise les villageois depuis des décades. « Les habitants s'alimentent à partir d'une fontaine située dans les maquis avoisinants », nous

précise un manifestant. Ici une citerne d'eau potable est cédée à 1.400 DA l'unité. La pénurie d'eau potable dans ce village se pose même en hiver. Les protestataires réclament également la réalisation de nouvelles classes à l'école primaire du village qui connaît depuis plusieurs années une surcharge des élèves. Ils sollicitent ainsi une cantine scolaire pour les écoliers et le chauffage dans les classes. À l'heure où nous mettons sous presse, le siège de l'APC était encore fermé et plusieurs citoyens n'ont pas pu accéder au service de l'état civil pour se faire délivrer leurs documents administratifs. Nos tentatives de joindre le P/APC de cette localité ont resté vaines. **T. O.**

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT EN ALGÉRIE

Les jeunes appelés à transformer leurs idées en concepts viables

PAR SADEK BELHOCINE

Global entrepreneurship week - GEW - à la rescousse pour la création d'emploi, particulièrement pour les jeunes en Algérie. Offrir un « job » au primo demandeur, notamment les jeunes, particulièrement les jeunes diplômés de nos universités et grandes écoles constituent la priorité des actions des pouvoirs publics. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est alarmé, récemment au cours d'une de ses visites de travail dans les wilayas du pays, du fait que le taux le chômage des jeunes diplômés est de 25%. Les divers dispositifs d'aide à la création d'entreprises mis en place par le gouvernement est loin de répondre aux attentes des jeunes universitaires. Notre pays n'est le pas le seul pays au monde à être touché par ce fléau qui frappe les jeunes. Aucun pays à travers le monde n'y échappe. Le problème est universel. Dans ce contexte, du 18 au 24 novembre 2013, se tient la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie. Plus de 160 pays sur les cinq continents organiseront cet événement pour célébrer l'entrepreneuriat, l'innovation et la création d'entreprises. Placée sous le signe des dynamiques territoriales et de l'innovation, la GEW Algeria 2013 se fixe comme objectif d'encourager les initiatives visant à développer l'attractivité des territoires. En suggérant la mise en place de passerelles entre les nombreux talents qui se situent dans un même territoire, en les incitant à travailler entre eux, ces acteurs contribueront à la création de chaînes de valeur. Les autorités locales de certaines wilayas du pays s'y impliquent à travers des journées dédiées à la culture d'entrepreneuriat. A Batna, la



nécessité d'ancrer un esprit et une culture entrepreneuriaux en milieu étudiant a été fortement soulignée, hier à Batna, par le directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Saci Bouaziz. S'exprimant dans le cadre d'une journée de réflexion organisée à la maison de l'entrepreneuriat de Batna autour de la création d'entreprises par les diplômés de l'université, devant un auditoire composé d'étudiants et de stagiaires, ce responsable a invité les étudiants à « explorer leurs capacités d'entreprendre, d'innover et de créer l'emploi en lançant des startups et en transformant leurs idées en concepts viables ». Organisée par la direction de l'industrie en collaboration avec les structures locales de soutien à l'emploi des jeunes, dans le cadre des activités marquant la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2013, placée cette année sous le signe des « dynamiques territoriales et l'innovation », cette rencontre constitue « un

moment de réflexion et d'analyse pour proposer des méthodologies pour aider les étudiants à trouver leur chemin dans le monde de l'entrepreneuriat », a expliqué M. Bouaziz. L'intervenant a mis un accent particulier sur « l'importance de définir et d'ancrer la culture entrepreneuriale par la prospection et la recherche de nouvelles capacités innovatrices et créatrices » et par la « sensibilisation du public concerné aux dispositifs d'aide mis en place par l'Etat pour la création d'entreprises et, par-delà, générer de la richesse ». Il a également mis en exergue les réalisations de certains jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'un appui et d'un accompagnement afin, a-t-il dit, d'encourager le plus grand nombre à « franchir le pas sans craintes ». Au sud du pays, diverses manifestations d'information et de vulgarisation de l'entrepreneuriat ont été mises sur pied lundi au niveau des wilayas d'Adrar et de Ouargla dans le cadre de la célébration de cette Semaine mondiale de l'entre-

preneuriat SME-2013. Toujours sous le signe « les dynamiques territoriales et l'innovation », cette semaine a donné lieu au lancement, en coordination avec le secteur du développement industriel et de l'investissement et d'autres organismes, à des manifestations d'information axées sur la promotion et l'ancrage de l'esprit entrepreneurial en milieu des jeunes et la prospection de nouvelles capacités innovatrices et créatrices. Dans la wilaya de Ouargla, où l'université Kasdi-Merbah a abrité la célébration de cet événement, cette semaine a permis aux étudiants de s'enquérir des opportunités de montage de microprojets, soutenus par une politique de formation et d'accompagnement. Pour le vice-recteur, chargé de la coopération et des relations extérieures à l'université d'Ouargla, Mourad Korichi, cette manifestation vise essentiellement la valorisation du rôle des petites et moyennes entreprises (PME) afin de développer les capacités économiques locales, notamment dans les domaines de l'agriculture, du génie-civil, de l'industrie, de l'énergie, de la chimie, et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans le même contexte une caravane de l'entrepreneuriat s'est ébranlée lundi pour sillonner les communes de Reggane, Aoulef, Zaouiet Kounta, Timimoun et Cherouine, pour animer des rencontres à l'université et dans les centres de la formation professionnelle. Il est à rappeler que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat a été lancée en 2008. Elle est célébrée chaque année durant une semaine dans plus de 150 pays à travers le monde.

S. B.

EN RAISON DE LA BAISSSE DES QUANTITÉS IMPORTÉES

Augmentation des prix de certains légumes secs

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a imputé l'augmentation des prix de certains légumes secs à la baisse de l'importation du fait de leurs prix élevés dans les marchés mondiaux.

Les prix des produits alimentaires restent "saisonniers et l'augmentation de certains légumes secs comme le haricot (300 DA) et les pois chiche (200 DA) est due au recul de l'importation en raison de leurs prix élevés dans les marchés mondiaux tout comme c'était le cas pour le thé et le café lors des deux dernières années, a indiqué Benbada lors d'une journée d'étude sur la prévention des accidents domestiques".

En vue d'un meilleur contrôle des prix des légumes secs, le ministère du Commerce a demandé à l'Office algérien interprofessionnels des céréales d'accroître leurs parts à 50% dans le marché pour 2013 et les années à venir alors qu'elle ne dépassaient pas 7% en 2012 et 3% en 2011, a-t-il précisé. Benbada a souligné qu'une nouvelle approche a été élaborée pour faciliter la commercialisation des produits de l'Office à des prix étudiés et accessibles, annonçant que des "négociations étaient en cours entre le ministère et les grandes surfaces pour l'ouverture de locaux pour la vente directe".

Les importations de l'Algérie en produits alimentaires ont atteint 7,32 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2013, soit une hausse de 11,45% par rapport à la même période 2012. Cette augmentation, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques, s'explique "par l'augmentation importante des importations des légumes secs et de céréales".

R. E.

PRIX À L'IMPORTATION

Hausse de 4% au 1^{er} semestre 2013

PAR RIAD EL HADI

Les prix à l'importation de marchandises de l'Algérie ont augmenté de plus de 4% durant le 1^{er} semestre 2013 et par rapport à la même période en 2012, indique mardi l'ONS qui relève que la majorité de ces importations ont enregistré des hausses de prix.

Les prix à l'importation de marchandises ont augmenté de 4,2% durant le 1^{er} semestre 2013 par rapport à la même période de l'année écoulée et un léger recul (0,8%) par rapport au second semestre de 2012, précise l'Office national des statistiques (ONS). Les chiffres consolidés de l'ONS indiquent que l'augmentation des prix demeure "importante" essentiellement pour les groupes des produits bruts (10,3%), alimentaires (8,8%), mais de moindre ampleur pour les équipements agricoles (2,8%) et industriels (2,4%). Par ailleurs, l'office précise que l'indice de

valeur unitaire à l'importation de marchandises (prix à l'importation) a par contre reculé de -19,3% pour les biens de consommation non alimentaire et de (-3,1%) pour les demi-produits durant le 1^{er} semestre 2013 et par rapport à la même période en 2012. En glissement mensuel, les indices des valeurs unitaires à l'importation du 1^{er} semestre 2013 ont connu des hausses par rapport aux mêmes mois du 1^{er} semestre 2012 à l'exception des mois de janvier (-1,5%) et le mois de mai (-0,1%), selon l'office.

En valeurs, les importations de marchandises de l'Algérie ont enregistré une hausse de 27% au 1^{er} semestre 2013 par rapport à la même période en 2012. Elles sont passées de 1.751 milliards DA à 2.225 milliards DA, indique encore l'Office. Cette hausse des importations est le résultat de la forte croissance des importations du groupe matières premières et énergies et lubrifiants qui a connu une forte hausse de

plus de 142% et qui a représenté 12% des importations totales du pays.

En volume, les importations de l'Algérie ont enregistré une hausse de 22% durant le 1^{er} semestre 2013 et par rapport à la même période en 2012. A l'exception d'une baisse de 18% des importations des produits bruts, tous les autres produits ont augmenté.

Les plus importantes hausses en volume ont concerné les matières premières, énergie et lubrifiants (141%), les équipements agricoles (53,3%), les biens de consommation (35%), les biens industriels (22,9%), les demi-produits (16,1%) et enfin les produits alimentaires (9,9%).

Les principaux fournisseurs de l'Algérie de la région sont la France avec 11,8% du total des importations, suivie par l'Espagne (9,6%) et l'Italie (8,9%).

R. E.

PARTENARIAT ALGÉRO-TUNISIEN

Pour un programme exécutif

L'Algérie et la Tunisie ont convenu de la nécessité d'élaborer conjointement un programme exécutif de partenariat 2013-2014 dans le domaine de la Formation et de l'Enseignement professionnel, a indiqué le ministère du secteur dans un communiqué.

Le communiqué, rendu public à l'issue de l'audience accordée par le ministre, Nour Eddine Bedoui, à l'ambassadeur de Tunisie

à Alger, Mohamed Nadjib Hachana, souligne que "l'objectif de ce programme était d'affiner les axes de coopération inscrits dans la convention-cadre de coopération qui lie les deux pays dans ce domaine, signée le 25 avril en 2002, et les mémorandums de coopération sectorielle". Les deux parties ont également convenu de tenir la 3^e session du comité mixte sectoriel de suivi algéro-tunisien à Alger au

courant de la dernière semaine du mois de décembre prochain, a ajouté le communiqué.

Cette audience a été également l'occasion pour les deux responsables de "passer en revue les relations fraternelles qui lient les deux pays ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération bilatérale".

R. E.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF ALGÉRIEN D'ACCRÉDITATION

Raffermissement des capacités réglementaires et managériales

Un autre objectif du projet vise, notamment, à améliorer la compétitivité des produits algériens, et contribuer à la facilitation du commerce et la diversification des échanges entre l'Algérie et l'Union européenne

PAR AMAR AOUIMER

Les représentants du ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, du ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Technologie, ainsi que les responsables du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A), Abdelaziz Guend, et l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Marek Skolil ont procédé, hier, au lancement du projet de jumelage léger du "Renforcement du dispositif algérien d'accréditation Algerac".

La cérémonie, qui s'est tenue au siège de l'Algex, s'est déroulée en présence de nombreux opérateurs économiques.

La stratégie stipule que le "projet de jumelage léger financé par l'Union européenne soutient la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne qui, depuis son entrée en vigueur en septembre 2005, structure l'ensemble de leurs rapports et qui établit, au terme de 12 années, une zone de libre échange", selon Nouredine Boudissa, directeur général de l'Algerac.

Ce projet consiste également à faciliter



les échanges commerciaux et protéger en même temps les consommateurs.

Un autre objectif de ce projet vise, notamment, à améliorer la compétitivité des produits algériens, et contribuer à la facilitation du commerce et la diversification des échanges entre l'Algérie et l'Union européenne, affirment les protagonistes du lancement de ce projet.

Concernant les objectifs essentiels assignés par le jumelage, ils convergent pour consolider le rôle de l'organisme algérien d'accréditation Algerac dans l'infrastructure qualité nationale, régionale et internationale.

Aussi, ce projet concourt à atteindre l'objectif spécifique de jumelage léger afin de renforcer Algerac dans ses capacités organisationnelles, règlementaires et managériales.

Il s'agit également d'augmenter la reconnaissance mutuelle technique, et par ce biais, hausser le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Union européenne.

Les résultats de ce projet d'une durée de six mois se résument en trois actions, à savoir acquérir les bases pour l'informatisation de la gestion de l'accréditation, la reconnaissance de l'accréditation renforcée,

et enfin, les reconnaissances et les compétences pratiques des évaluateurs qui sont consolidées.

A. A.

ATELIER SUR LES DROITS ÉCONOMIQUES DE LA FEMME ARABES MANAMA

Des défis à relever

Le Parlement arabe organise mercredi et jeudi prochains à Manama (Bahreïn) un atelier sur "Les droits économiques de la femme arabe", indique un communiqué du Conseil de la Nation.

L'Algérie sera représentée à cet atelier par Abdelkrim Koreichi, membre du Conseil de la Nation et également membre de la commission des affaires politiques, extérieures et de la sécurité régionale du Parlement arabe. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme de préparation d'un congrès sur "les questions de la femme arabe et les défis de l'époque actuelle : vers un document arabe des droits de la femme", ajoute le communiqué.

R. E.

4E SOMMET DU BOSPHORE SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Définir le rôle du Moyen-Orient et de la région Mena

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Séghir Babès, conduira la délégation algérienne au 4^e sommet du Bosphore de la Plate-forme de coopération internationale qui se tiendra à Istanbul du 20 au 22 novembre, indique un communiqué du Cnes. Ce sommet sera axé sur le thème du "Rôle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena) dans l'économie mondiale et la collaboration régionale", selon la même source.

Il permettra de "contribuer, avec des leaders éminents de la région eurasiatique, au renforcement du partenariat et de la coopération pour faire face de manière plus efficace aux défis mondiaux et régionaux", explique le communiqué.

Le Sommet du Bosphore sera ouvert par le vice-Premier ministre turc chargé des Affaires économique et clôturé par le président de la République de Turquie, Abdullah Gül.

R. E.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La coopération algéro-hongroise examinée à Alger

PAR RIAD EL HADI

Les voies et moyens permettant d'engager un programme bilatéral de coopération et d'échanges dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels entre l'Algérie et la Hongrie ont été examinés par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui et l'ambassadeur de la Hongrie à Alger, Lur Csaba Mohi. Bedoui a présenté les axes prioritaires du programme de réforme de son département ministériel, en soulignant la

nécessité de mettre à niveau la formation des formateurs et des gestionnaires d'établissements et de moderniser les dispositifs d'ingénierie pédagogique, pour répondre aux besoins en compétences demandées par le marché de l'emploi, a précisé un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Pour sa part, l'ambassadeur hongrois a affirmé sa disponibilité "à œuvrer afin de faire bénéficier le secteur de la formation professionnelle de l'expérience hongroise en matière de réforme et de modernisation des filières de formation professionnelle

qui sont en relation avec la sphère productive, notamment pour les métiers liés à l'agriculture, à l'agroalimentaire et à l'environnement, a souligné le communiqué".

Mohi "s'est engagé" à assister et accompagner le programme de réforme et de modernisation de l'appareil de formation professionnelle en Algérie par l'apport en expertise, l'octroi de bourses de spécialisation, le jumelage entre établissements de formation et la formation de formateurs, a-t-on ajouté de même source.

R. E.

CONTRATS DE BOEING ET AIRBUS DANS LE GOLFE

Un montant global de 3,7 milliards euros

Airbus et Boeing ont annoncé pour cinq milliards de dollars (3,7 milliards d'euros) de contrats d'approvisionnement en composants et en matières premières auprès de groupes basés à Abou Dhabi, témoignant de la volonté des Etats du Golfe de profiter des retombées des commandes colossales passées par leurs compagnies aériennes.

Les compagnies aériennes du Golfe ont annoncé dimanche pour plus de 150 milliards de dollars (111 milliards d'euros) de

commandes au premier jour du Salon aéronautique du Dubaï. Lundi, Airbus a conclu un accord avec le fonds d'investissement souverain d'Abou Dhabi Mubadala portant sur le développement du partenariat qui les lie dans la fourniture de matériaux composites et de structures métalliques aux Emirats arabes unis, pour un montant de 2,5 milliards de dollars.

Boeing a parallèlement conclu un nouvel accord avec Mubadala, lui aussi pour un montant de 2,5 milliards de dollars, et

là encore dans les matériaux composites et les structures métalliques.

Mubadala est chargé de développer l'économie de l'émirat et il cherche notamment à devenir un acteur incontournable dans la construction de queues d'avions en matériaux composites.

Airbus et Boeing ont déjà noué des partenariats avec Strata, la filiale de fabrications de composites de Mubadala Aerospace.

R. E.

JIJEL

Concours du quartier le plus propre

Les comités de quartiers de la wilaya de Jijel ont été conviés à participer au concours "quartier le plus propre". Les quartiers des villes et villages qui se seront distingués dans cette compétition seront récompensés lors d'une cérémonie prévue le 30 décembre prochain à Alger, et qui couronnera les concours régionaux de cette manifestation.

Le "Prix vert " sera attribué aux meilleurs quartiers propres lors de cette finale.

A Jijel plusieurs critères ont été retenus dans le cadre de ce concours qui a pour but de sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie, a indiqué la responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya, la commissaire Aziza Djerourou. "Parallèlement, la sûreté de wilaya, de concert avec les services de l'Environnement, effectuera des sorties sur le terrain pour animer des conférences-débats et des rencontres avec les écoliers, les lycéens et les stagiaires des établissements de la formation professionnelle pour les sensibiliser à l'importance de l'environnement et de la protection du milieu écologique", a-t-elle ajouté.

"La police de proximité a aussi un rôle important à jouer dans la protection du cadre de vie du citoyen", a souligné la commissaire Djerourou, précisant qu'un appel a été lancé à travers la wilaya dans le cadre de cette opération.

GUELMA

Installation de DAB dans 6 nouveaux bureaux de poste

De nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque seront prochainement installés dans six bureaux de poste de plusieurs centres urbains de la wilaya de Guelma.

La mise en place de ces équipements devant être généralisés à plusieurs autres communes de la wilaya s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public et permettra, notamment, d'éliminer les chaînes d'attente devant les guichets de postes, en particulier la veille des fêtes et en fins de mois, période des virements des salaires et des pensions.

Les six premiers seront installés dans les bureaux de poste des communes de Boumehra-Ahmed, Belkheir, Tamlouka et Ain Makhlouf, ainsi que dans les bureaux de poste des cités Oued Lemaiz et Emir-Abdelkader de Guelma.

SKIKDA

Amélioration de la prise en charge des diabétiques

Un centre d'information et d'éducation destiné à sensibiliser les personnes diabétiques et à améliorer la prise en charge de cette maladie et de ses complications vient d'être créé à Skikda, selon l'association Zahra d'aide aux diabétiques, initiatrice du projet.

Premier du genre dans la wilaya de Skikda, ce centre d'information, d'éducation et d'orientation sanitaire est destiné à répondre aux besoins liés à la prise en charge ambulatoire de cette catégorie de patients, a précisé le docteur Nouredine Bouakrif, président de l'association. Créée en 2001, l'association Zahra, qui compte actuellement près de 4.000 adhérents, organise également des campagnes de sensibilisation, de prévention et de dépistage du diabète, à travers des mosquées et des entreprises économiques, a souligné la même source.

APS

RELIZANE, RÉHABILITATION DES MONUMENTS ET SITES

Attribution d'une enveloppe financière

Située à 80 km au nord-est de la wilaya, la ville de Mazouna recèle des sites archéologiques se trouvant dans un état de délabrement avancé en l'absence de prise en charge.

PAR BOUZIANE MEHDI

La Direction de la culture de la wilaya de Relizane compte réhabiliter des monuments et sites archéologiques dans la ville de Mazouna. Ainsi une enveloppe financière a été consacrée à une étude pour la protection et la valorisation des monuments de cette ville, a indiqué à l'APS le directeur de la culture, Meshoub Hadj. Pour le classement des sites archéologiques de la ville, un dossier a été élaboré et soumis au ministère de la Culture. L'opération de classement permettra d'assurer une protection juridique de ces sites et bénéficier de projets pour leur protection, exploitation et valorisation. Le but étant de faire de Mazouna une destination touristique, a-t-on souligné.

La direction locale de la culture envisage, dans cette optique, de reconvertir l'ancien tribunal utilisé par les ottomans en musée.

La création d'un centre des manuscrits à Mazouna est proposée pour permettre aux responsables concernés de valoriser ce patrimoine culturel de la région. Mazouna a été dans le passé une destination privilégiée des érudits et de tous ceux en quête



de savoirs et de sciences.

Située à 80 km au nord-est de la wilaya, la ville de Mazouna recèle des sites archéologiques se trouvant dans un état de délabrement avancé en l'absence de prise en charge.

La majorité des sites archéologiques remontent à l'ère ottomane, lorsque Mazouna était la capitale du Beylik Ouest et un centre de rayonnement scientifique et culturel, a précisé l'APS, soulignant que cette ville a vu naître plusieurs savants et théologiens ayant contribué à la préservation et à la promotion de l'identité algérienne arabo-musulmane et la propagation de l'islam en Afrique.

Parmi les monuments de la ville figurent la Casbah, actuellement en état d'abandon, l'ancien tribunal, un bassin avec une

source naturelle, de vieilles mosquées, une médersa remontant au 11e siècle de l'Hégire.

Située sur une pente avec des ruelles exiguës, la Casbah de Mazouna ressemble à celle d'Alger.

Selon l'APS, la médersa était la destination des étudiants de théologie et de la charia de plusieurs régions du pays, elle avait, à l'époque, une réputation similaire aux mosquées d'El Kairouan et de Zeitouna en Tunisie.

Plusieurs savants sont sortis de la médersa, dont Abi Ras Ennaciri de Mascara, cheikh Mohamed Ben Senoussi de Mostaganem, fondateur de la confrérie soufie Senoussia de Libye.

B. M.

SOUK-AHRAS, UNIVERSITÉ MOHAMED-CHERIF-MESSAÂDIA

Amélioration des conditions pédagogiques

De nouvelles structures réceptionnées au titre de l'année 2013-2014 par l'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras ont permis d'améliorer "notamment" les conditions pédagogiques au bénéfice des étudiants, ont affirmé samedi dernier les responsables de cette institution de l'enseignement supérieur. Les mêmes sources ont cité, à ce propos, entre autres, la livraison de l'institut des sciences agronomiques et vétérinaires d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, d'une résidence universitaire de 500 lits, des salles pour les activités sportives, culturelles et de lecture, ainsi qu'un espace pour l'internet, a précisé le

chargé de la communication de l'université, Yacine Khedhaïria. Réalisé sur un terrain de plus de 166.500 m² près du lac Bourgas, l'institut des sciences agronomiques et vétérinaires, construit au sein du nouveau pôle universitaire de Taoura, est appelé à constituer un "pôle universitaire spécialisé" au service du développement du secteur agricole dans cette wilaya. 10 enseignants viennent d'y être recrutés, portant à 38 le nombre total des enseignants spécialisés dans les filières des sciences vétérinaires, de la biologie, de la pharmacie, de la chimie et de la géologie, a ajouté le chargé de la communication. L'institut accueille actuellement des

étudiants en sciences vétérinaires et en tronc commun d'agronomie. Il y sera réceptionné d'ici à la fin novembre un bloc de 80 bureaux équipés pour les enseignants. La même source fait état du prochain lancement en travaux, dans cette université, de 20 laboratoires de recherche, d'un auditorium de 600 places et d'une résidence de 48 chambres pour accueillir les chercheurs participant aux diverses activités scientifiques à organiser à l'institution Mohamed-Cherif Messaâdia.

Cette université a accueilli, lors de la dernière rentrée, 11.500 étudiants dont 1.772 nouveaux bacheliers.

APS

ORAN, PROGRAMMES D'HABITAT EN SUSPENS

Relance avant le 10 décembre prochain

Le démarrage des différents programmes d'habitat en suspens doit se faire avant le 10 décembre prochain, a averti mercredi le wali d'Oran. "Le lancement des travaux doit être effectif avant le 10 décembre et l'ensemble des opérateurs qui ont signé des contrats doivent respecter leurs engagements", a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec les différents intervenants dans le secteur de l'habitat au niveau local, indiquant que 17.700 logements ne sont pas encore lancés.

"Des programmes de logements totalisant

14.700 logements confiés à des entreprises étrangères sur les 17.700 unités, n'ont toujours pas été lancés" déplore M. Zaalane, qui a mis en exergue l'importance des différents programmes de logements estimé à 48.000 unités, soulignant que "la priorité doit être accordée à la résorption de l'habitat précaire", citant au passage les projets, en cours de réalisation, des 4.400 logements sociaux, constituant le reste à réaliser du programme RHP au niveau des Planteurs.

Il a appelé, dans ce contexte, les maîtres

d'ouvrages délégués, les organismes de contrôle de construction, les laboratoires et autres services à "se mobiliser pour prendre en charge cette masse de travail, atteindre les objectifs et respecter les délais de réalisation".

Au sujet de la modernisation de la ville d'Oran, le wali a soutenu que "les grands projets structurants engagés ou en voie de l'être ne feront que renforcer son statut de métropole en devenir, lors d'une rencontre avec les journalistes".

APS

TIZI-OUZOU

Grèves dans plusieurs localités

Les citoyens de plusieurs communes relevant administrativement de la wilaya de Tizi-Ouzou continuent d'avoir recours aux actions de grèves et autres sit-in afin de se faire entendre par les autorités locales.

PAR LOUNES BOUGACI

Ces dernières ne semblent pas vraiment se soucier de leurs préoccupations les plus basiques. C'est du moins ce à quoi concordent l'ensemble des témoignages recueillis à cet effet. Ainsi, les citoyens de la commune d'Imsohal, située à 50 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya, ont décidé de fermer le siège de l'Assemblée populaire communale, dépendant de la daïra de Aïn El-Hammam. Ce sont les habitants de plusieurs villages qui sont les initiateurs de cette action de protestation. Il s'agit principalement des habitants des villages : Ath Al Vachir, Ath Medour, Ath Youcef et Askarn. Les raisons de la colère, qui est montée d'un cran dans cette localité durant cette semaine, est sans doute les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays et qui rappellent l'épineux problème d'approvisionnement en gaz butane en pareilles conditions. Les citoyens protestataires soulignent que les conduites de gaz naturel ont traversé les terres de leurs villages sans qu'ils puissent en bénéficier. Ils jugent qu'il s'agit d'une injustice à laquelle les autorités concernées devraient parer au plus vite possible. Pour rappel, cette zone d'Imsohal est sise en Haute Kabylie où la saison hivernale est des plus rudes de même que les routes sinueuses ne rendent pas l'approvisionnement en gaz butane une chose aisée. Les concernés précisent, par ailleurs, que l'ensemble des villages de la daïra de Aïn El-Hammam est désormais connecté au gaz de ville hormis les leurs. En plus du blocage du siège de l'APC, les contestataires ont observé un rassemblement devant le siège de cette administration



locale afin d'attirer l'attention de qui de droit sur leur revendication qu'ils souhaitent être prises en charge dans les meilleurs délais. Une exigence qui urge avec le début de l'hiver et surtout la tombée de la neige. Les comités des quatre villages de la commune d'Imsohal continuent de se concerter à travers des assemblées générales afin de savoir s'il y a une nécessité de poursuivre leur action dans la mesure où la prise en charge de leur revendication ne suit pas. Rappelons que les autorités concernées avaient promis que tous les villages de la Haute Kabylie devaient être raccordés au gaz naturel avant décembre 2011 mais il se trouve que les quatre villages d'Imsohal ne le sont toujours pas encore. La même ambiance de contestation règne également au niveau du chef-lieu de la commune de Aïn-Zaouia où les citoyens ont aussi décidé de fermer le siège de la mairie. En plus de cette action, les concernés ont procédé à la fermeture de la route nationale 30 reliant Tizi-Ouzou à Drâa El-Mizan. Une grève générale a été massivement suivie par les commerçants et les écoles, apprend-on. Les habitants de Aïn-Zaoui, daïra de Draâ El-Mizan, 45 kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, ont décidé d'agir ainsi suite aux dégâts occa-

sionnés par les récentes intempéries. A travers cette grève, les citoyens de Aïn-Zaoui exigent la viabilisation, dans les meilleurs délais, des quartiers de la commune qui ne le sont pas. L'état piteux des routes, des trottoirs et des caniveaux est déploré par les habitants de cette localité. Selon ces derniers, cet état des lieux est dû à la négligence de la part des autorités locales. "A chaque fois que les autorités locales sont saisies sur ces problèmes, qui constituent pourtant le minimum vital, les citoyens n'ont eu droit qu'à des promesses jamais tenues", nous dit-on. Une délégation des citoyens a été reçue par le chef de daïra. Enfin, au village Ighil Lmal, dans la commune d'Ath Zmenzer (daïra d'Ath Douala), ce sont les enseignants qui ont décidé de renvoyer les élèves de l'ensemble des établissements scolaires de cette localité car les salles de classes ne sont tout bonnement pas chauffées. Une situation qui rend la fréquentation des classes par les enfants quasiment impossible depuis une semaine compte tenu du froid glacial qu'il fait. Les chauffages existent mais les écoles ne sont pas approvisionnées en gasoil par les autorités locales.

L. B.

VOL ET TRAFIC DE VOITURES

Plusieurs individus arrêtés à Draâ Ben-Khedda

"Dans le cadre de la lutte contre le vol et le trafic de véhicules, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont élucidé plusieurs affaires du genre", a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon cette source, à Tizi-Ouzou, les nommés T. L., âgé de 23 ans, et L. B., âgé de 21 ans, demeurant tous deux à Tizi-Ouzou, ont été arrêtés pour vol d'un véhicule en stationnement avec pièces afférentes à la circulation. Notre source ajoute qu'ils ont été présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, au courant de la semaine écoulée, pour association de malfaiteurs et vol de nuit et en réunion. Ils ont été mis en détention préventive. Par ailleurs, les nommés B. Z. E., âgé de 25 ans, demeurant à Draâ Ben-

Khedda, et B. A., âgé de 28 ans, demeurant à Tirmittine, ont été arrêtés et présentés au parquet de Tizi-Ouzou pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux, documents administratifs, recels d'objets volés, exercice d'une activité commerciale sans autorisation et mise en circulation d'un véhicule avec fausse plaque et marque non conforme. Ils ont été mis en détention préventive. "Dans cette affaire, deux véhicules touristiques ont été récupérés", révèle-t-on. A Bouzeguène, les forces de police ont procédé à l'arrestation du nommé K. S., âgé de 27 ans, originaire de la wilaya de Djelfa, pour le vol d'un camion appartenant à son employeur. Présenté au parquet d'Azazga, au courant de la semaine écoulée, pour vol d'un camion en stationnement et abus de confi-

ance, il a été mis en détention préventive. En outre, et suite à une plainte déposée par un commerçant pour vol de numéraires et d'objets de valeur, commis de nuit, dans son local commercial sis à la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation des auteurs, les nommés K. H. et M. H. "Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, au courant de la semaine écoulée, pour vol en réunion et de nuit, avec violence et menace, ils ont été mis en détention préventive". Dans l'affaire, la victime a pu récupérer une partie de l'argent volé, conclut la même source.

L. B.

ASSEMBLEE POPULAIRE
DE WILAYA

Une session extraordinaire sur tamazight

Une session extraordinaire a été consacrée au bilan et aux perspectives concernant la langue et la culture amazighes par l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle s'est tenue avant-hier, lundi, au siège de la wilaya. Cette initiative a été prise par les élus du Front des forces socialistes à la veille de la révision de la Constitution et dont des rumeurs font état de l'éventuelle introduction de tamazight comme langue officielle. En tout cas, lors de la session extraordinaire d'avant-hier, au siège de l'hémicycle de Tizi-Ouzou, l'ensemble des intervenants ont abondé dans le même sens : la nécessité de reconnaître tamazight comme langue officielle afin d'accélérer sa réhabilitation et sa prise en charge institutionnelle, entamée en 1995 avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif et la création du Haut commissariat à l'amazighité, une institution rattachée à la présidence de la République. A la veille de cette session extraordinaire, les membres de l'exécutif de l'APW se sont réunis sous la présidence de Hocine Haroun qui dirige l'APW après avoir été élu sur la liste du FFS. Avant-hier, l'occasion a été donnée à plusieurs responsables pour établir un bilan sur la question de l'amazighité. C'est le cas du directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, des responsables du haut commissariat à l'amazighité, d'anciens membres du mouvement culturel berbère comme le Dr Muloud Lounaoui, qui a également présidé à un certain moment le Congrès mondial amazigh, etc. L'ensemble des intervenants lors de cette rencontre, première du genre, ont interpellé les responsables de l'Etat algérien sur le fait impératif de prendre en charge de manière officielle et dans la Constitution la langue amazighe en lui accordant le statut de langue officielle lors de la prochaine révision constitutionnelle. Les participants ont, en outre, insisté sur la nécessité de revoir en hausse les moyens mis en œuvre afin de permettre à l'enseignement de tamazight de progresser plus vite aussi bien sur le plan qualitatif qu'au plan quantitatif. L'initiative des élus FFS à l'APW de Tizi-Ouzou a eu une grande adhésion de la part de nombreux acteurs de la scène culturelle locale hormis les élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie qui l'ont dénoncé dans un communiqué rendu public la veille de sa tenue. Rappelons que lors du mandat précédent de l'APW de Tizi-Ouzou, où cette assemblée a été présidée pendant cinq ans par le RCD, il n'y a jamais eu aucune session qui a été consacrée à l'amazighité.

L. B.

IL FAIT L'OBJET DE
PLUSIEURS PLAINTES

Le Pakistan veut juger Pervez Musharraf pour trahison

Le gouvernement pakistanais a demandé lundi à la Cour suprême de mettre en place une commission destinée à juger pour trahison l'ancien président Pervez Musharraf, pour avoir suspendu la Constitution et décrété l'état d'urgence en 2007. Pervez Musharraf fait l'objet d'une série de plaintes, notamment pour son rôle supposé dans le meurtre de l'ancien Premier ministre Benazir Bhutto et l'assaut meurtrier contre la Mosquée rouge d'Islamabad, et a été assigné à résidence après son retour en mai au Pakistan. L'ancien chef d'Etat, qui a aussi été déclaré inéligible alors qu'il voulait participer au scrutin législatif de mai, a cependant obtenu plusieurs fois d'être libéré sous caution au cours des dernières semaines, et il vient de demander à un tribunal régional d'être autorisé à rendre visite à sa mère malade à l'étranger. Un procès pour trahison de Pervez Musharraf, qui commandait l'armée pakistanaise lors de son arrivée au pouvoir par un coup d'état en 1999 contre l'actuel Premier ministre Nawaz Sharif, marquerait une démonstration de pouvoir sans précédent des autorités civiles face aux militaires. L'armée a en effet dirigé le Pakistan pendant plus de la moitié de son histoire comme pays indépendant, entamée en 1947. Pervez Musharraf a dû renoncer à ses fonctions en 2008 après l'échec de ses efforts pour obtenir le limogeage du président de la Cour suprême, et s'est ensuite exilé à Londres pendant quatre ans.

NIGERIA, SELON L'ARMÉE

Une trentaine de militants de Boko Haram tués

Les soldats nigériens ont tué une trentaine de membres présumés de la secte islamiste Boko Haram dans de récents combats dans le nord-est du Nigeria, a annoncé l'armée samedi. A Bit, une localité située dans les montagnes de Gwoza, non loin de la frontière camerounaise, l'armée dit avoir tué 20 militants islamistes dans une attaque menée vendredi contre une base de Boko Haram. "Des dizaines de véhicules et 50 motos ont été détruites. Un soldat a été tué et trois autres blessés dans cette opération", a ajouté le lieutenant-colonel Muhammad Dole, porte-parole des forces armées nigériennes dans l'Etat de Borno. Dans une autre opération, menée jeudi, l'armée dit avoir tué neuf autres combattants dans la région de Damboa, située dans le même Etat. Le président nigérien, Goodluck Jonathan, a ordonné cette année une intensification de l'offensive contre Boko Haram, dont l'insurrection au nom de l'imposition de la charia a fait des milliers de morts depuis quatre ans. Ce groupe islamiste armé, classé organisation terroriste par les Etats-Unis, est considéré comme l'une des principales menaces contre la sécurité dans cette partie de l'Afrique, classée "zone rouge" par le Quai d'Orsay en raison des menaces terroristes. Un prêtre français, le père Georges Vandenbeusch, a été enlevé dans la nuit de mercredi à jeudi dans le nord du Cameroun, dans une zone où opèrent des militants de Boko Haram.

Agence

VISITE DE FRANÇOIS HOLLANDE EN CISJORDANIE

Le Président français veut "être utile à la paix"

François Hollande a exhorté lundi les Palestiniens à "faire des gestes" pour permettre la conclusion d'un accord de paix avec Israël, qui doit de son côté mettre un terme définitif à la colonisation des territoires occupés depuis 1967.



Le chef de l'Etat français a passé une partie de la journée à Ramallah, étape palestinienne de son voyage au Proche-Orient, où il s'est dit soucieux d'être "utile à la paix sans vouloir faire plus pour les uns ou pour les autres". "Nous sommes à vos côtés et en même temps nous sommes conscients que c'est dans ces derniers moments que tout peut se bloquer", a-t-il dit lors d'une conférence de presse commune avec le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. "Il faut faire les gestes, toujours les gestes, parce que c'est le dernier geste qui va compter", a-t-il dit à Ramallah, au moment où la relance du processus de paix est fragilisée par la récente démission de la délégation palestinienne aux négociations, faute de progrès constatés. La France, a-t-il rappelé "demande l'arrêt total et définitif de la colonisation pratiquée par Israël dans les territoires occupés" mais il n'a pas été plus précis

sur les "gestes" que la délégation palestinienne est appelée à faire. "La France fait confiance et à Israël et à l'Autorité palestinienne pour trouver l'issue", a-t-il ajouté en précisant qu'il ne revenait pas à Paris de dire ce qu'elle devait être, tout en donnant les grandes lignes : "Deux Etats pour deux peuples, avec Jérusalem comme capitale des deux Etats." Il a aussi évoqué des "frontières sûres" sur la base de celles de 1967 et la possibilité d'un échange de territoires et de mécanismes de compensation. Israël exige notamment la reconnaissance, par les Palestiniens, de son caractère juif, ce qui empêcherait le retour des personnes expulsées en 1948 lors de la création de l'Etat hébreu, geste auquel se refusent les négociateurs palestiniens à ce stade des négociations. Tzipi Livni, la négociatrice en chef côté israélien, a déclaré lundi à la Radio israélienne que son homologue palestinien était "de retour aux affaires" et que

les négociations, interrompues depuis une semaine, allaient reprendre. Les Palestiniens veulent établir un Etat en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec Jérusalem-Est comme capitale. Ils craignent que la colonisation israélienne les empêche de créer un Etat viable. François Hollande et Mahmoud Abbas sont allés fleurir le mausolée de l'ancien président Yasser Arafat, mort en 2004, sobre construction blanche près de la Mouqata'a, site de la présidence de l'Autorité palestinienne. Interrogé sur l'équilibre de son soutien aux parties israélienne et palestinienne, le président français a répondu ne pas chercher "un équilibre, une espèce de parallélisme des forces, mais les moyens d'être utile à la paix". Mahmoud Abbas s'est déclaré pour sa part "rassuré par son hôte, dont le propos lui a paru équilibré, sage et juste".

R. I./Agence

GRACIÉ "PAR ERREUR" AU MAROC

L'Espagne refuse d'extrader Daniel Galvan un pédophile récidiviste

L'Espagne a refusé, ce lundi, d'extrader le pédophile Daniel Galvan. Accusé de viol sur 11 mineurs, il avait été gracié "par erreur" par le roi du Maroc fin juillet. Daniel Galvan purgera sa peine en Espagne. La justice espagnole a refusé d'extrader le pédophile gracié "par erreur" cet été au Maroc car les conventions entre les deux pays ne le permettent pas, selon un arrêt publié ce lundi.

Le scandale du Danielgate

L'homme de 65 ans qui a obtenu la nationalité espagnole en se mariant avec une Espagnole en 1982, avait été condamné en 2011 au Maroc à 30 ans de prison pour des viols sur onze mineurs. Gracié fin juillet par le roi du Maroc, il a ensuite gagné l'Espagne où il a été arrêté. Les vives manifestations provoquées par sa libération au Maroc, avaient poussé le roi Mohammed VI à



annuler sa grace et soutenir qu'il l'avait signée en raison d'"informations erronées". Le tribunal de l'Audience nationale à Madrid a décidé "de ne pas remettre le citoyen espagnol Daniel Galvan Vña au Maroc suite au mandat d'arrêt international" lancé le 5 août par

les autorités marocaines, écrit l'arrêt. Ils ont ajouté que le pédophile, actuellement en détention préventive, devrait purger en Espagne la peine de 30 ans de prison à laquelle il a été condamné au Maroc.

50E ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE JOHN FIDGÉRALD KENNEDY

L'enquête officielle encore âprement contestée

Il y a 50 ans le président américain John Fidgérald Kennedy était assassiné à Dallas alors qu'il effectuait une visite dans cette ville qu'on a surnommé la cité de la mort. 35^e Président des Etats-Unis, 46 ans, dont la figure et le mythe sont toujours auréolés de fascination, tombait il y a 50 ans sous les balles de Lee Harvey Oswald, 24 ans, selon l'enquête officielle encore âprement contestée.

Pour trois quarts des Américains, JFK restera dans l'histoire comme un président "remarquable", en première position d'une liste des dirigeants américains depuis Dwight Eisenhower (1953-1961), selon un sondage Gallup publié vendredi.

Né dans une famille riche et influente de Boston (Est), John F. Kennedy, plus jeune président élu et premier président catholique, n'a pu terminer son premier mandat commencé en 1961.

Ce dernier a été marqué, notamment, par la Guerre froide et la crise des missiles, la déroute de la Baie des Cochons et le programme Apollo pour envoyer un Américain sur la Lune.

Mais le mythe Kennedy, toujours vivace, doit aussi au style moderne répercuté par la télévision qui commençait alors à triompher, et au charme de son épouse Jackie. L'annonce et les images de la mort du président dans une limousine décapotable, Jackie en tailleur Chanel rose à ses côtés, font toujours partie de la mémoire collective mondiale.

Assassinat de JFK : la théorie du complot

Avec le cinquantième anniversaire de la mort de JFK, assassiné à Dallas le 22 novembre 1963, une multitude de nouveaux livres sont publiés aux Etats-Unis et en France. L'un d'eux est écrit par Edward Jay Epstein, premier à avoir enquêté sur les explications officielles de l'assassinat. Il publie *The JFK Assassination Diary : My Search for Answers to the Mystery of the Century* (*Le carnet de l'assassinat de JFK : ma quête de réponses au mystère du siècle*) récit de ses apartés avec les membres de la Commission Warren.

Michael Wolff de *USA Today* l'a rencontré. Aujourd'hui, le journaliste, que le public français a (re)découvert avec l'affaire DSK (pour lui, l'ex-patron du FMI est victime d'un "complot" des services secrets français – même s'il n'écrit jamais directement le mot), est parfois contesté pour ses positions. Sur son site, on y observe un homme attiré par les "zones d'ombres" autour des grands scandales contemporains, frôlant parfois le "conspirationnisme". A propos du 11 Septembre, par exemple, il affirme qu'al-Qaïda n'est pas l'unique auteur des attentats : "Tous les chemins ne mènent pas au même endroit."

Il n'empêche, sur l'assassinat de John F. Kennedy, Michael Wolff le rappelle, Epstein est le premier à avoir enquêté. Avant la publication de son livre *Le rapport Epstein* (Inquest) en 1966, les médias nationaux n'avaient mené "aucune investigation exhaustive" sur les conclusions de la Commission Warren.

Les médias se sont mis à douter, pour le meilleur et pour le pire – les journaux nationaux se sont précipités sur la thèse de la Nouvelle Orléans jusqu'à son effondrement dans "l'ignominie et le déshonneur" En démontant une à une les failles de la commission Warren, Inquest a ouvert grand la porte aux théories conspira-



tionnistes, jusqu'aux plus absurdes. En quelque sorte, conclut Michael Wolff, il est l'homme qui a donné naissance au "business moderne du complot".

Il était "recherché pour trahison" juste avant son assassinat

Le prospectus, distribué à environ 75.000 exemplaires autour de Dallas les jours qui ont précédé la visite du président Kennedy le 22 novembre 1963, accuse Kennedy d'une série d'infractions, qui vont d'être "laxiste" avec le communisme, à "nommer des anti-chrétiens au pouvoir fédéral" jusqu'à mentir au peuple américain sur sa vie privée.

Le général Edwin A. Walker, un Texan qui avait servi durant la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, avait démissionné de son poste à l'armée après qu'une enquête ordonnée par Kennedy avait démontré qu'il avait violé la "loi Hatch qui interdit aux employés fédéraux de s'engager dans une activité politique pendant leur travail", en distribuant des écrits de la Society John Birch Society (une association conservatrice, NdT) à ses troupes.

Walker avait déménagé à Dallas et était devenu un leader d'extrême droite dans la ville. L'ex-général avait mené l'opposition à l'inscription de James Meredith à l'université du Mississippi en 1962 (symbole de la lutte pour les droits civiques, il est devenu le premier étudiant noir-américain de l'université du Mississippi, jusqu'alors réservée aux étudiants blancs) et avait échoué à briguer le poste de gouverneur du Texas.

Après l'assassinat de JFK, l'organisation

de Walker a été brièvement soupçonnée, et l'enquête de la Commission Warren est remontée de ces prospectus jusqu'à Robert Surrey, l'assistant de Warren. Surrey avait supervisé la distribution des documents dans les jours qui avaient précédé l'arrivée de JFK, les membres de l'organisation de Walker, agissant en son nom, les avaient posé sous les essuie-glaces et dans les présentoirs à journaux.

Le groupe de Walker a été disculpé en ce qui concerne l'assassinat, mais la Commission Warren a soulevé une coïncidence bizarre. Le 10 avril 1963, Walker était assis à son bureau, chez lui, quand une balle tirée de l'extérieur de la maison a raté sa tête. Selon le témoignage de Marina Oswald (l'épouse de Lee Harvey Oswald, NdT), que la Commission a trouvé convaincant, Lee Harvey Oswald avait soigneusement planifié et exécuté cette tentative d'assassinat, des mois avant d'assassiner le président des Etats-Unis, le 22 novembre

La fausse note qui résonne encore

Quand les Etats-Unis ont enterré John Fitzgerald Kennedy – on commémorera les 50 ans de sa mort le 22 novembre – les quatre jours de célébration se sont terminés par un morceau de clairon. Alors que le cercueil de JFK venait d'être placé dans la tombe, le sergent Keith Clark, qui jouait ce jour-là, a entamé sa partition et... a fait une fausse note.

Lui, dont le *Washington Post* fait le portrait, c'était le meilleur musicien, celui qui jouait "pour toutes les cérémonies importantes", témoigne un ancien clairon

de l'armée de l'air. Quand Clark a appris la mort de Kennedy, il s'est préparé, il est même allé se faire couper les cheveux. Et puis il a attendu qu'on l'appelle. Le coup de téléphone n'est venu qu'à 2h30 du matin, le jour même des funérailles. Les organisateurs avaient oublié de prévoir un clairon.

La faute à "la pression, le froid et l'attente", Clark – qui "n'a jamais loupé une note" confie sa fille – en fera une ce jour-là et elle résonne encore aujourd'hui, même après sa mort en 2002. Il vivra cette expérience comme un échec.

Pourtant, selon James Swanson, auteur américain dont le nouvel ouvrage, *Ends of days*, détaille l'assassinat de JFK, cette note brisée restera parmi "les sons et les images" les plus "mémorables" des funérailles. Il écrit : "Cette fausse note était en quelque sorte le symbole de ce que signifiait ce week-end pour le peuple américain. C'est comme un cri humain. C'est comme si le joueur de clairon pleurerait... C'était une in parfaite pour ces quatre jours.

Que s'est-il passé à bord d'Air Force One après l'assassinat de John F. Kennedy ?

Lyndon B. Johnson prête serment à bord d'Air Force One sur le tarmac à Dallas, 98 minutes après l'assassinat de Kennedy. Cecil W. Stoughton via Wikimedia Commons. Dans *Esquire*, Chris Jones raconte les heures qui suivent l'assassinat de John F. Kennedy à bord d'Air Force One, ce 22 novembre 1963. Le journaliste commence son récit avec le commandant de bord dévorant son sandwich à 12h30, lorsque la radio à bord crachote, quelqu'un du convoi présidentiel aurait été blessé. Puis le message tombe, clair : le Président Kennedy vient d'être tué par balles. Une heure plus tard, le vice-Président Lyndon B. Johnson prend place à bord d'Air Force One, et appelle le procureur général, Robert Kennedy. Les deux hommes se détestent, la course à l'investiture de 1960 a laissé des traces. Johnson lui demande s'il doit prêter serment sur le champ, et quels sont les mots qu'il doit prononcer. Silence. Kennedy lui répond qu'il se renseigne et qu'il le rappelle. Ce que les deux hommes se diront ensuite est controversé, aucun enregistrement n'a été retrouvé. Selon Johnson, Kennedy lui a annoncé qu'il devait prêter serment à Dallas. Ce que démentira Kennedy.

JFK, dans son cercueil, est embarqué à bord d'Air Force One à 14h14, suivi par son épouse, choquée de voir Johnson à bord. Un quart-d'heure plus tard, 98 minutes seulement après la mort de JFK, le 36e Président des Etats-Unis prête serment devant Jackie Kennedy, sa robe rose tachée des morceaux de cervelle de son mari – elle refuse de se changer.

"Je veux qu'ils voient ce qu'ils ont fait à Jack."

La scène est immortalisée par le photographe Cecil Stoughton. Pendant tout le vol, Jackie Kennedy restera assise derrière le cercueil, dans un mutisme total.



PROTÉGEZ VOS YEUX DES DANGERS DU SOLEIL !

Nos yeux ne sont-ils pas notre bien le plus précieux ? Quelle que soit la situation d'ensoleillement ou de lumière diffuse, les nuages et la brume ne filtrant pas tous les UV, les sportifs comme les citoyens doivent se protéger en conséquence.

Les rayons du soleil se composent de trois types de radiations : UVA, UVB et les rayons infrarouges (IR).

Conjonctivite, rétinopathie, cataracte : attention aux yeux...

Les rayons ultra-violettes dorent la peau (UVA) mais peuvent aussi la brûler (UVB). Moins visibles, ils provoquent des désagréments allant du simple œil rouge à des troubles plus sérieux : affections de la rétine, inflammations, apparition prématurée de la cataracte (opacification du cristallin). Les rayons infrarouges, qui dispensent la chaleur du soleil, chauffent et parfois brûlent les paupières, dessèchent la cornée et peuvent entraîner une fatigue visuelle. De plus, la lumière bleue, difficile à focaliser par l'œil, peut induire une fatigue visuelle. C'est la principale responsable des phénomènes d'éblouissement et de certaines aberrations chromatiques (mauvaise perception des couleurs), pouvant occasionner des erreurs d'appréciations.

Neige poudreuse et sable fin, des sensations brûlantes

L'ensoleillement fait subir à l'œil une triple agression. La première par son

absorbant une grande partie des rayons visibles et des IR.

Minéraux ou organiques, les verres se font légers

Les verres minéraux (en verre) possèdent de grandes qualités optiques, se rayent peu et sont inaltérables dans le temps. Confortables en ville, ils sont cependant trop lourds, voire dangereux pour les pratiques sportives. Recommandés aux sportifs : les verres organiques, en général en polycarbonate, réputés incassables et trois fois plus légers que le verre. D'une qualité optique moins rigoureuse, ils se rayent facilement, à l'exception du polycarbonate traité au quartz contre la rayure.

Comprendre les risques

Les dangers du soleil, ce sont les ultraviolets (UV). Le rayonnement ultraviolet peut être émis par des sources naturelles, comme le soleil, ou artificielles, par exemple les lampes de bronzage. Il est totalement invisible pour l'œil humain et ne procure aucune sensation de chaleur. Si les dangers liés aux UVB sont connus depuis longtemps, ceux liés aux UVA le sont depuis peu. Pourtant, ils sont tous les deux dangereux, car ils pénètrent dans l'épiderme et peuvent



rayonnement direct variant selon la saison, le lieu géographique et l'altitude. La seconde par la réflexion des UV qui change selon la nature du sol. Ainsi, la neige poudreuse reflète 85% des UV, contre seulement 20% pour le sable des plages. C'est la principale cause d'ophtalmie des neiges. Enfin, la troisième est causée par l'éblouissement, dû à la réflexion des rayons solaires, qui entraînent une gêne visuelle et des douleurs oculaires. Les conséquences peuvent être graves : chute de l'acuité visuelle, perturbation de la vision des couleurs et de la perception des reliefs.

Ne privez plus vos yeux de verres solaires !

Seules les lunettes solaires peuvent diminuer l'intensité lumineuse trop vive, absorber les rayons du soleil brûlant les yeux et filtrer de manière sélective la quasi-totalité des UV, en

agir sur les yeux. Les UVA sont très peu filtrés par l'atmosphère et représentent 95% des UV arrivant à la surface de la terre. Les UVB sont mieux filtrés mais leur intensité augmente au cours de la journée. Elle est encore plus importante quand on se rapproche de l'Équateur. Les ultraviolets peuvent provoquer des dommages irréversibles, et dans les cas les plus graves, mortels.

L'exposition au soleil présente des risques :

Sur la peau, il provoque des coups de soleil, un vieillissement prématuré, des allergies et, dans les cas les plus graves, des cancers (mélanomes et carcinomes).

Pour les yeux, des lésions graves peuvent apparaître à court terme comme une ophtalmie (un «coup de soleil» de l'œil), ou à plus long terme, comme la cataracte

ou les dégénérescences de la rétine. Tout le monde est concerné mais nous ne sommes pas égaux face au soleil. Vous êtes particulièrement fragile si :

- Si vous avez la peau claire, les cheveux roux ou blonds, les yeux clairs et vous bronzes difficilement ;
- Vous avez de nombreux grains de beauté (plus de 50) ;
- Vous avez des grains de beauté congénitaux (présents dès la naissance) ou atypiques (larges, irréguliers) ;
- Vous avez des antécédents familiaux de mélanome ;

- Vous suivez un traitement médical ou prenez des médicaments qui peuvent vous rendre "photosensible", c'est-à-dire plus sensible au soleil. Soyez donc très prudent au soleil. Faites examiner régulièrement votre peau par votre médecin traitant ou un dermatologue. Si vous détectez une anomalie, une tache, un grain de beauté

aux contours irréguliers ou qui change d'aspect rapidement (forme, taille, épaisseur, couleur), consultez rapidement votre médecin traitant ou un dermatologue pour effectuer un dépistage. Détecté trop tard, le mélanome peut être mortel car il s'étend rapidement à d'autres parties du corps. Si se protéger du soleil est indispensable, faire un dépistage chaque année chez un dermatologue l'est également.

Gare aux effets de mode !

Effets de mode aidant, les adultes semblent avoir compris le message, mais les enfants sont souvent laissés pour compte... Pourtant jusqu'à 10-12 ans environ, le cristallin ne joue pas encore le rôle de filtre et laisse passer près de 75% des UV contre 10% après 25 ans. Aussi, il est important

de rappeler que toute exposition au soleil doit être proscrite pour les nourrissons et les bébés. Pour les plus grands enfants, choisissez des lunettes de bonne qualité, certifiées selon la réglementation européenne en vigueur et bannissez les "lunettes gadgets" qui peuvent se révéler plus néfastes que l'absence totale de protection.

La vue c'est bien vivre tous les jours

Le professeur Nouri, chef du service ophtalmologie au CHU de Beni Messous, a insisté sur les rayons nocifs pour l'œil les UV C entre 100 et 400 sont les plus nocifs. Les UV B entre 280 et 315 sont considérés comme coups de soleil quant aux UVA 315 et 400 atteignent la rétine et la cornée. Les UV peuvent entraîner une

inflammation de la paupière causant une photophobie. Une enquête de cécité sur 20.000 patients en Algérie a démontré que la cataracte est la première cause de baisse visuelle. Le glaucome détruit la vision et 2/3 ignorent la maladie. Pour le professeur Nouri, l'achat des lunettes de soleil obéit à des règles strictes du fait de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Les lunettes adaptées préviennent des maladies oculaires. Il faut acheter des verres polarisant qui permettent de gagner 7 m de distance et diminuent les reflets de les surfaces. Le choix de la monture a sa caractéristique. Il est préférable de choisir une monture sur laquelle on posera des verres larges pour se protéger. Il a aussi rappelé que l'Algérie était une zone à fort ensoleillement et que les maladies oculaires liées au soleil y sont fréquentes en raison de la mauvaise protection qui

"augmente fortement le risque de développement de cancer de l'œil". Le Professeur Tahar Nouri a prévenu, à ce propos, contre les risques liés au port de lunettes de soleil achetées chez des marchands ambulants qui proposent des

conseille l'achat de lunettes protectrices, larges et confortables, chez les opticiens et les pharmaciens. Il a également préconisé la création d'une société algérienne savante de lunetterie pour l'organisation de formations continues afin de permettre



produits de bas de gamme, "dangereux" pour les yeux, à des prix attractifs. Pour une meilleure protection, le spécialiste

l'acquisition des dernières nouveautés en matière d'optique.

QUELQUES CHIFFRES

Sur les 7 milliards d'habitants, 60% ont besoin de correction, seul 1,7 milliard est corrigé. En Europe, 130 millions devront être corrigés, 550 millions pour l'Afrique et 1 milliard pour l'Asie

La myopie :

La myopie se développe très rapidement. 85% des Chinois sont myopes car exposés à la lumière artificielle. 810 millions d'enfants dans le monde ne sont pas corrigés. Sur les 38 millions d'Algériens, 19 millions ont besoin d'être corrigés. Le spécialiste a également préconisé la création d'une société algérienne savante de lunetterie pour l'organisation de formations continues afin de permettre l'acquisition des dernières nouveautés en matière d'optique. La Magpharm est une société spécialisée dans les produits OTC pharmaceutiques et dermocosmétiques. Créé en 2003, son réseau s'étend sur tout le territoire national. Les laboratoires visent l'excellence dans les produits qu'ils fournissent à ses clients.

Santé et bien-être pour tous

Aujourd'hui, Magpharm laboratoires se lance dans le domaine de la lunetterie et a signé son premier partenariat avec FGX International qui est leader sur le marché mondial et implanté dans les plus grandes capitales économiques, telles que New-York, Toronto et Milan. Ce laboratoire bénéficiera de l'exclusivité sur d'incontournables lunettes de soleil et de lecture. Soucieuse de la sécurité et du confort de ses clients, Magpharm laboratoires met sur le marché algérien des lunettes de lecture médicale OTC sans prescription médicale ainsi que des lunettes de soleil à protection optimale contre les UV de la plus haute qualité. Une nouvelle gamme qui devrait répondre parfaitement aux exigences qualitatives de distribution pharmaceutique et parapharmaceutique ainsi qu'à sa clientèle. Des lunettes seront distribuées dans les meilleures pharmacies à l'échelle nationale.

UNE SAISON AU CONGO DE CHRISTIAN SCHIARETTI

Des libertés anachroniques distillées avec humour et subtilité

Lorsque la pièce commence, une saison avant l'assassinat de Patrice Lumumba, le spectateur est plongé dans une gargotte de Léopoldville, ex-Kinshasa, en 1960.

Dans une mise en scène aussi inédite que téméraire, Christian Schiaretti dépoussière la pièce d'Aimé Césaire, *Une Saison au Congo*, pour en redonner une couleur saturée d'actualité, politique et populaire. Elle raconte l'ascension de Patrice Lumumba, indépendantiste devenu Premier ministre, assassiné en 1961, érigé en héros messianique d'une révolution avortée.

Lorsque la pièce commence, une saison avant l'assassinat de Patrice Lumumba, le spectateur est plongé dans une gargotte de Léopoldville, ex-Kinshasa, en 1960. Ça boit de la bière, palabre, rit fort, vitupère et ne contient plus son envie de liberté et sa rancœur contre la présence belge. Cette dernière est au détour de chaque conversation. Le Congo est alors en proie à une jubilation mêlée de fièvre : celle d'un pays qui conquiert son émancipation dans la précipitation. A ce moment, Lumumba est un autonomiste modéré : avant l'indépendance, il souhaite accompagner le Congo vers l'unification. Une bière à la main, il monte sur les cageots et, sous l'oeil irrité des policiers belges, harrangue ses ouailles. Intellectuel, poète, syndicaliste, "Lumumba est présenté de façon excentrique et abusive par Césaire, comme un camelot qui vend de la bière. Il trouve dans son rapport avec le peuple l'assise même de sa notoriété", analyse Christian Schiaretti. Tantôt compagnon de vieux rade, tantôt négociateur, l'homme politique, grave, interfère avec le joyeux poète, le tout servi par le verbe puissant de Césaire.

Pédagogie et politique

Cette interprétation très personnalisée d'*Une Saison au Congo*, troisième des quatre pièces d'Aimé Césaire, devrait faire date. On la doit à Christian Schiaretti, patron du Théâtre national populaire de Villeurbanne (Lyon) et admirateur du poète visionnaire de la négritude disparu en 2008. Sur les planches du théâtre des Gémeaux à Sceaux en région parisienne, une quarantaine d'acteurs forment un chœur chantant en lingala, en swahili ou en moré. Ces comédiens-chanteurs,

Christian Schiaretti est allé les chercher : six acteurs de la troupe burkinabè Béneéré et les autres principalement de la Belgique francophone. Quant à Marc Zinga, né en RDC, naturalisé belge, son travestissement en un Lumumba prophétique et charismatique est spectaculaire. Bref, la distribution est inédite sur une scène culturelle française. La mise en scène est animée d'une intention double, pédagogique et politique. Le travail de Christian Schiaretti est une continuation de l'œuvre de Césaire, indique Marc Zinga. « *La poésie crée une distance qui permet de bien mettre les choses en perspective. Cette distance, couplée au message politique d'espérance, redonne au théâtre sa fonction première : être didactique, populaire, et parler du présent* ». Christian Schiaretti revisite ici une œuvre écrite en 1966, donc peu après les événements, et s'attèle à la tâche de lui redonner toute sa contemporanéité.

Marc Zinga interprète le personnage de Patrice Lumumba.

Ainsi, avec Patrice Lumumba évoquant le "discours de Dakar de 2007", des libertés anachroniques sont distillées avec humour et subtilité. Le cynisme des puissances occidentales est aussi largement moqué : quatre jeunes banquiers belges, désarmés face à la perte de leurs ressources, cherchent le moyen de retourner la situation à leur avantage. Loufoquerie de Schiaretti : le quatuor encravatté se met à râper la sécession du Katanga qui devrait permettre à l'ex-puissance coloniale de conserver toutes les richesses. Cela fait mouche : la salle explose de rire. Dans ce contexte, l'Onu est d'un côté ce candide floué par les grandes puissances, et de l'autre ce traître aux yeux de Lumumba, qui dénonce, dans une dernière lettre à sa compagne, "cet organisme en qui nous avons placé toute notre confiance lorsque nous avons fait appel à son assistance" mais qui n'est jamais venu. Et le haut fonctionnaire des Nations unies ne se prive pas pour sermoner Lumumba, ce promo-



teur gênant d'une société plus égalitaire : *L'Etat est un œuf : si vous serrez trop fort, il explose, si vous ne serrez pas assez, il tombe et se brise. Je ne sais pas si vous avez trop ou pas assez serré, mais il n'y a plus d'Etat congolais*".

Personnage messianique

En politique comme au théâtre tragique, lorsque le cynisme le dispute à l'idéalisme, c'est le premier qui l'emporte. Aussi la tragédie a-t-elle tôt fait de reprendre sa principale licence : celle de tuer. Emprisonné au milieu de la brousse katangaise, Patrice Lumumba, Premier ministre désavoué, confie à ses deux ex-ministres devenus compagnons d'infortune sa «foi inébranlable dans l'avenir». Il fait l'apologie d'un Congo uni quand, en face, le Katanga préfère les compromissions avec l'ancien colon. La mécanique tragique est enclenchée. Et Pauline Opango Lumumba ne s'y trompe pas : devant l'idéalisme obstiné et aveugle de son mari à ne pas écouter son oracle de femme, celle-ci chancelle. Elle devine que le

funeste sort de ce trublion gauchiste est scellé : "L'élimination de Lumumba est un préalable à la réunification du Congo", réaffirment les Katangais, forts des soutiens belges et américains. Resplendissant en blanc maculé de sang, Patrice Lumumba se tort de douleur. Il supplie le Katangais, qui le poignarde dans le dos - tout un symbole -, de le laisser vivre. Pas lui. Son Congo. Ce Congo qui lui était si cher, qu'il aurait voulu uni par-delà ses tribus et ses frontières artificielles, et pour lequel il s'est sacrifié. Le martyr n'est plus, vive le mythe. "Lumumba était une énergie positive pour son peuple et l'Afrique en général. Il a donné à rêver aux Africains. C'est ce qu'il manque à l'Afrique, car l'énergie du rêve permet sa concrétisation", confie l'un des quarante acteurs. « *Je connaissais superficiellement la vie de Patrice Lumumba, raconte Marc Zinga. Cette pièce m'a permis de redécouvrir une véritable trajectoire météorique, un homme dans l'urgence. Il s'estimait contraint à un rythme effréné de réformes pour faire naître un peuple* ».

CAMUS L'AFRICAIN, UN MONOLOGUE DE MONI GRÉGO PRÉSENTÉ À ALGER

Un retour sur des drames humains de l'époque coloniale

La création théâtrale *Camus l'Africain*, mettant en scène l'histoire d'un vieux Français né en Algérie sur des textes de l'auteur Moni Grégo et des extraits d'œuvres du Prix Nobel de littérature a été présentée lundi soir à Alger.

Programmée à l'Institut français, ce monologue d'une heure, interprété par le comédien français Yves Ferry, propose un retour sur des drames humains de l'époque coloniale, à travers les souvenirs, entre remords et nostalgie, racontés à son fils par un pied-noir du nom d'Etienne, et alternés avec des lectures de l'écrivain et penseur français. Dans un décor dépouillé, constitué de quelques meubles et d'un fond de ciel bleu, Yves

Ferry passe ainsi d'"Etienne le père", vieillard malade et tourmenté par son "aveuglement" face à la réalité algérienne de l'époque, à "Albert le poète", intellectuel humaniste et subjugué par la beauté du pays où il est né. Grâce aux multiples résonances entre les deux parties, cette pièce apporte un éclairage sur la position "ambiguë" d'Albert Camus sur la guerre d'indépendance algérienne et la colonisation, tout en approfondissant le conflit intérieur d'un homme au crépuscule de son existence n'ayant pas su, ou pas voulu, voir l'inhumanité d'un système condamnant tout un peuple à la misère. "Mon fils, je n'ai pas su voir que dans ce pays si beau, si accueillant, si fertile, il y avait des gens qui vivaient une

misère noire, de celle qui vous humilie, qui fait de vous des sous-hommes", dira-t-il avec regret. Ce constat amer d'"Etienne" sera, d'ailleurs, l'occasion d'évoquer Meursault, héros polémique de *L'Etranger* (1942) condamné à mort pour avoir "tué un Arabe" auquel le personnage va s'identifier. Évoquant d'autres thèmes chers à Camus, Moni Grégo, également metteur en scène de la pièce, a par ailleurs choisi de lier la nostalgie du vieillard de sa "vie heureuse et sensuelle" en Algérie à l'attachement profond de Camus à la civilisation méditerranéenne, magnifiée dans son livre *Noces* (1939). En choisissant un jeu de miroirs entre la figure d'un écrivain orphelin de père et à l'enfance pauvre, avec celle d'un "pied noir vivant

chichement" qui s'adresse à son fils pour parler d'une "histoire tragique", Moni Grégo dit également avoir voulu "interpeller la responsabilité et la faillite" morale des pères, représentés par la génération d'Etienne. Quant au choix du titre de la pièce, il souligne, selon l'auteure, la "dimension universelle de Camus", par un clin d'œil à d'autres personnages historiques comme l'explorateur et diplomate, né dans la même région du monde quelques siècles plus tôt, *Léon l'Africain*. Marquant le centenaire de sa naissance, plusieurs rencontres et conférences autour d'Albert Camus sont organisées durant le mois de novembre dans les différents instituts français en Algérie.



ACCUSÉ levez-vous !



AGRESSION ET DESTRUCTION DE BIENS D'AUTRUI

Un marchand de fruits en colère

Il vous est peut-être déjà arrivé de faire une mauvaise rencontre et de vous dire que si vous saviez ce qui vous attendait, vous ne seriez pas sorti de chez vous. Eh bien ! C'est ce qui est arrivé à Sakina (25 ans) qui a vécu le cauchemar de sa vie : elle a fait une mauvaise rencontre.

PAR KAMEL AZIOUALI



Ce matin, un samedi, la mère de Sakina avait décidé de préparer en guise de déjeuner de la rechta avec du poulet. Mais la brave mère qui habituellement fait le marché avait été occupée toute la semaine si bien qu'elle n'avait pas eu le temps de s'acquitter de cette tâche qu'elle était la seule, à la maison, à mener comme il se devait. Et ce n'est que lorsqu'il fut décidé que la famille mangerait de la rechta avec de la sauce blanche, qu'on réalisa qu'il n'y avait plus de navets à la maison. Un légume sans lequel une rechta n'en est vraiment pas une. Mais pour en acheter, il fallait se rendre jusqu'au marché de Réghaïa parce que tout autour de l'immeuble où Sakina habitait avec ses parents il n'y avait que des commerces de linges ou d'électroménagers. Sakina se proposa de se rendre au marché et d'acheter l'indispensable légume. Pour elle, c'était là encore un bon prétexte pour utiliser sa petite voiture chinoise, une QQ de couleur blanche, acquise depuis quelques semaines à peine. Elle s'était promis de l'utiliser le plus de temps possible dans la région de Réghaïa et de Rouiba avant de se risquer sur les routes et les rues d'Alger où il fallait être un peu fou pour pouvoir se retrouver.

Sakina décida d'emmener avec elle Nabila, sa sœur cadette âgée de 10 ans, pour lui offrir le plaisir d'une petite balade matinale en voiture mais aussi pour lui donner un aperçu de ce que sait faire sa grande sœur qu'elle devrait, selon elle, imiter pour son plus grand bien.

Le samedi, il y a toujours un monde fou à Réghaïa, notamment au marché de fruits et légumes se trouvant en aval de la gare ferroviaire. Et ce n'est qu'en voulant y entrer avec sa petite voiture que Sakina s'aperçut de cette réalité. A un moment donné, elle se

retrouva dans l'impossibilité d'avancer. En regardant vers sa droite, elle s'aperçut qu'elle s'était arrêtée juste devant l'étalage d'un jeune homme vendant des fruits. Sakina s'adressa au jeune homme :
- Khouya ! khouya !
- Oui, khti ?
- Je peux laisser ma voiture, là ?
- Pour longtemps ?
- J'en aurai au maximum pour dix minutes, le temps d'acheter un kilo de navets.
Le jeune homme éclata de rire et répondit :
- Ah ! je vois, aujourd'hui à la maison, il y a de la rechta au menu.
- Oui, c'est vrai, fit Sakina jovialement.
- Il n'y a pas de problèmes, ma sœur... c'est quoi dix minutes ? Ce ne sont pas dix minutes de plus ou de moins qui vont nous enrichir ou nous appauvrir, n'est-ce pas ? Allez, vas-y ! Et fais vite, yerham ech-cheikh.

- Merci, merci, mon frère ! Que Dieu exauce tous tes désirs, y compris les plus fous !
Sakina, malgré l'extrême gentillesse du marchand de fruits et légumes, pressa le pas si bien qu'elle revint au bout de cinq minutes à peine avec un sachet noir contenant les précieux navets qui manquaient à la rechta familiale. Mais à son retour, à sa grande surprise, elle trouva le jeune commerçant assis sur le capot de sa voiture. Avant même qu'elle n'arrive à son niveau, elle se mit à crier après

lui :
- Et qu'est-ce qui te prend ? C'est une voiture ça, pas une chaise ?
Ce n'est que lorsque elle et sa sœur furent arrivées tout près de lui qu'elle s'aperçut que l'humeur du jeune commerçant s'était métamorphosée.
- Qu'est-ce qui me prend ? Il me prend que j'ai envie de te montrer ce qu'il en coûte à ceux qui entravent et sabotent mon commerce.
- Moi, j'ai entravé et saboté ton commerce ?
- Oui... en garant ta voiture juste devant mon étal, tu m'as fait perdre au moins vingt clients...
- Mais... mais je t'en ai demandé l'autorisation et tu me l'as accordée.
- Ce n'est qu'une fois que tu es partie que j'ai réalisé que je me suis fait avoir.
- Mais je ne t'ai pas eu... Je t'ai demandé la permission de garer ma voiture près de ta table et tu m'as donné ton accord... Tu m'as juste demandé de faire vite.
- Et en plus, tu mens comme tu respire ! Moi, je t'ai autorisée à saborder mon commerce ? Tu m'as ensorcelé avec ton sourire ! Vous les femmes, vous êtes toutes des sorcières. Mais moi, je suis de ceux qu'on n'ensorcelent pas deux fois. Je vais te montrer.
Il descendit du capot de la voiture et s'élança vers les deux sœurs. Les deux filles hurlèrent et s'enfuirent parce qu'elles avaient vu qu'il tenait à la main un couteau et une barre de fer. Quelques dizaines de mètres plus loin,

elles tombèrent nez à nez avec un policier et Sakina lui expliqua ce qui se passait. Le policier les raccompagna jusqu'à la voiture près de laquelle se tenait le jeune marchand de fruits, redevenu soudain souriant et affable. Quand le policier lui demanda pourquoi il avait menacé Sakina et sa sœur avec un couteau et une barre de fer, il s'exclama :

- Sob'na Allah ? Comment ? Moi, je vous ai menacés avec un couteau et une barre de fer ? Allah yahdik khti.
Le policier demanda à Sakina de monter dans sa voiture et de s'en aller, et c'est ce qu'elle fit sous sa protection. Sakina, une fois que la voiture eut atteint la rue principale de la ville de Réghaïa, se dit qu'elle était tirée d'affaire et que l'agressivité inexplicable du jeune marchand de fruits du marché n'était plus désormais qu'un mauvais souvenir. Mais elle s'était trompée.

Comme la circulation était très dense, un quart-d'heure plus tard, Sakina était toujours aux abords du marché bien qu'elle en soit sortie. La circulation venait de s'immobiliser de nouveau et soudain, les deux sœurs virent le jeune marchand de légumes surgir devant elles avec son couteau et sa barre de fer, comme dans un mauvais rêve à répétition. Les deux sœurs se mirent à hurler quand elles le virent brandissant les deux armes blanches et s'approcher d'elles. Finalement, le couteau frappa plusieurs fois mais il avait visé les pneus de la voiture. Quand à la barre de fer, elle brisa la vitre de la portière gauche et une partie de l'aile de la petite voiture. Les dégâts auraient été certainement plus considérables si des passants n'étaient pas intervenus.

Le jeune marchand de fruits s'enfuit mais son image resté figée dans l'esprit des deux sœurs.

Une fois remises de leurs émotions, le frère aîné des deux sœurs arriva. Et c'est lui qui poussa Sakina à déposer plainte.

Jugé au tribunal de Rouiba, le jeune commerçant nia avoir agressé Sakina et porté atteinte à sa voiture.

Il fut condamné à six mois de prison ferme et à payer un dédommagement de 50.000 DA.

Moralité ? Faire de la rechta un samedi quand on habite à Réghaïa n'est pas une bonne idée.

K. A.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
مديرية السكن والتجهيزات العمومية
لولاية بجاية

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, La Direction du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national restreint paru au quotidien « Midi Libre » du 25 mars 2013 relatif a LA REALISATION D'UNE ECOLE FONDAMENTALE BASE 06 A BEJAIA.

LOT « n°03 » VRD CLOTURE, LOCAUX TECHNIQUES ET STADE COMBINE

- Que l'avis d'attribution provisoire du marché au profit de l'entreprise ETB/TCE ABACHE SMAIL publié dans le quotidien Midi Libre du 22 juillet 2013 est annulé pour défaut de qualification .

Midi Libre n° 2031 | Mercredi 20 novembre 2013 - ANEP - 550 806

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdes
Direction de la formation professionnelle

Identification fiscale (Maitre de l'ouvrage) : 000350010840878

NIF (Attributaire du marché) : 197635050162429

Avis d'Attribution Provisoire

En application de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Suite à l'appel d'offre paru dans les quotidiens nationaux (Midi libre du 08 et 09/10/2013 et El Djazair du 10 et 12/10/2013), la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionnées pour l'appel d'offre relatif aux travaux de la réalisation d'un CFPA à Tidjelabine, et après évaluation des offres par la commission au niveau de la Direction de la Formation il est arrêté l'attribution provisoire du marché suivant tableau ci-après

Entreprise	Offre financière Initiale	Offre financière corrigé	Offre technique	Délais	Observation
ETB CHOUIK Kamel, Cap Djinet, Boumerdes	275 018 753.12 DA	275 019 455.12 DA	60.00	22 mois	Retenue

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré Par le service contractant dans la cadre de cet appel d'offre peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés compétente. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 2031 | Mercredi 20 novembre 2013 - ANEP - 550 920

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira
Direction de la protection civile
De la wilaya de Bouira
NIF : 408002002010038

AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° 01/2013

La Direction de la protection civile de Bouira lance un concours national d'architecture pour: **Etude pour la réalisation d'une unité principale de la protection civile**

Les bureaux d'étude, architectes et groupements des architectes agréés et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la Direction de la protection civile de la Wilaya de Bouira sise à route Tikjda ,BOUIRA .

Dans une première phase : les concurrents sont invités à remettre uniquement le pli relatif à l'offre technique dont le contenu est précisé ci-dessous :

Contenu du pli de l'offre technique : (toutes les copies doivent être légalisées)

- Déclaration à souscrire dument remplis et signée
- Déclaration de probité
- Le cahier des charges du Concours national d'architecture (offre technique),
- Un extrait de l'inscription au tableau de l'ordre national des architectes,
- Mise à jour CASNOS en cours de validité,
- Mise à jour CNAS en cours de validité,
- Un Extrait de rôles apuré ou avec échancier en cours de validité,
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Numéro d'identification fiscal (NIF),
- Casier judiciaire n° 03 du gérant datant de moins de 03 mois (original),
- Affiliation récente datent de moins de 03mois et diplômes de l'encadrement du BET
- Bilan fiscale des 03 dernières années
- Liste des moyens humains avec qualification, diplômes
- Liste des moyens matériels justifiés par des factures d'achat, cartes grises accompagnées des contrats d'assurance
- Liste des références professionnelles dans le domaine justifiées par des attestations de bonnes exécutions des Maîtres d'ouvrages publics relatives aux études déjà réalisées,
- Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du CNRC pour les sociétés (personne morale),
- Plan de charge actuel
- Statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société

Les plis doivent être parvenir sous enveloppe fermée et anonyme sans aucun signe distinctif ou marque permettant l'identification des concurrents et doit porter seulement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE
N° 01/2013

Concours national d'architecture pour: **Etude pour la réalisation d'une unité principale de la protection civile**

L'offre technique doit être déposée auprès de la Direction de la protection civile de la Wilaya de Bouira

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres à 12h00

L'ouverture des plis de l'offre technique se fera en séance publique le même jour à 14h00 au siège de la Direction de la protection civile de la wilaya de Bouira .

Dans une deuxième phase : seuls les candidats pré qualifiés techniquement seront invités, à remettre le pli des prestations (dossier graphique) et le pli financier.

Le délai de préparation des offres est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis de pré qualification dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Les offres relatives au pli des prestations et à l'offre financière doivent être présentées sous deux enveloppes qui seront introduites dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme sans aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis de concours, l'adresse citée ci-dessus et la mention « soumission à ne pas ouvrir »

L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique.

Contenu du pli des prestations (dossier graphique): (Document à présenter sous format A2/A1)

- Plan de situation de l'environnement immédiat à l'échelle 1/500
- Plan de masse et implantation à l'échelle 1/500 et 1/200
- Plan de toute les niveaux avec les surfaces développées à l'échelle 1/100 au 1/200faisant apparaître l'ensemble des espaces et circulations
- Elévation des façades principales à l'échelle 1/100 au 1/200
- Des coupes à l'échelle 1/100 au 1/200
- Des coupes schématiques
- Une volumétrie des perspectives et des axonométries ainsi que les croquis d'ambiance et tous les autres documents
- Rapport écrit
- Un rapport sur le choix architectural proposé.
- Intégration au site et à l'environnement immédiat.
- Fiche technique du projet.
-

Contenu du pli de l'offre financière :

1. la lettre de Soumission (renseignée, signée et cachetée)
2. L'offre financière (proposition de rémunération)

Midi Libre n° 2031 | Mercredi 20 novembre 2013 - ANEP - 550 852

VOLLEY-BALL, TOURNOI QUALIFICATIF AU MONDIAL-2014

L'Algérie et le Maroc pour une place au dernier tour

La sélection algérienne de volley-ball messieurs s'est envolée, lundi, à destination de la Tunisie pour participer à l'avant-dernier tour des qualifications africaines pour le Mondial-2014 en Pologne.

PAR MOURAD SALHI

La sélection algérienne, qui débutera la compétition demain contre le Maroc, est prête pour ce rendez-vous qu'abritera Tunis pendant trois jours, à partir d'aujourd'hui. Trois sélections prendront part à ce tournoi. Il s'agit du pays hôte : la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Un seul billet qualification sera mis en jeu lors de ce tour, puisque la Tunisie est déjà qualifiée à la faveur de son classement mondial. Autrement dit, la place qualificative au dernier tour des qualifications qu'abritera prochainement le Cameroun se jouera entre l'Algérie et le Maroc. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Okba Gougam, a indiqué que les joueurs algériens sont prêts pour décrocher ce billet sur les terres tunisiennes. "J'ai rendu visite à l'équipe avant le départ pour Tunis, les joueurs sont concentrés et conscients de leur mission. Ils savent pertinemment que les choses ne s'annoncent pas du tout faciles pour eux. Mais avec leur volonté et leur détermination, ils peuvent revenir avec un bon exploit", a-t-il indiqué. Ce même responsable du volley-ball algérien ajoute que rien n'a été laissé au hasard pendant les préparatifs. Les joueurs n'ont donc d'autre choix que de revenir avec une belle qualification au prochain tour.



Pour le programme de la compétition qui s'étalera sur trois jours, le match d'ouverture se jouera aujourd'hui à la salle Bouhima de Radès entre le pays organisateur, la Tunisie, et le Maroc. La sélection algérienne croisera le fer avec les Marocains lors de la deuxième journée de compétition prévue demain dans la même salle à partir de 18h. Pour leur deuxième sortie, les Algériens affronteront vendredi les Tunisiens en clôture du tournoi. Le match aura lieu toujours dans la même salle de Radès. En cas de qualification au prochain tour, l'Algérie évoluera dans le groupe A aux côtés du Cameroun, du

Nigeria, du Tchad, du Rwanda ou le Kenya. La poule B sera composée de l'Egypte, du Botswana, du Cap-Vert et de la Zambie ou du Zimbabwe. Alors que la Tunisie qualifiée d'office pour le dernier tour, figurera dans la poule C, composée également du Sénégal, de la RD Congo, des Seychelles et du Niger. Pour ce qui concerne le dernier tour prévu en janvier et février prochains au Cameroun, le premier de chaque poule sera qualifié au Mondial 2014, qu'abritera la Pologne du 3 au 21 septembre prochain. ce qui veut dire que le continent africain sera représentant dans cette joute internationale par trois sélections. M. S.

MC ALGER

Rien n'a été concrétisé avec Fouad Bouali

Le technicien algérien Fouad Bouali, sollicité par le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), pour le poste d'entraîneur en remplacement du Suisse Alain Geiger, s'est dit "intéressé par le challenge mouloudéen mais rien n'a été concrétisé", a indiqué, lundi, un responsable de la SSA/"le Doyen". "Une réunion s'est tenue cet après midi entre le président de la SSA, Boudjemaâ Boumella, et le technicien algérien Fouad Bouali qui a demandé un temps de réflexion avant de donner son accord définitif.", a déclaré, à l'APS, Douadi Hariti. L'entraîneur suisse Alain Geiger, arrivé durant l'intersaison en remplacement de Djamel Menad, a été démis de ses fonctions ainsi que l'ensemble de son staff, suite à la défaite concédée à domicile face à l'USM El-Harrach (1-0), dans le cadre de la 11e journée du championnat. "Une proposition financière a été faite à Fouad Bouali qui s'est dit intéressé par le challenge mouloudéen", a ajouté la même source. Dans l'entourage du club de la capitale, quelques noms de techniciens ont été évoqués comme éventuels successeurs de Geiger. Il s'agit des Français Robert Nouzaret et Raymond Domenech et du Bosnien



Farouk Hadzibegic. En attendant la nomination du successeur d'Alain Geiger, la direction a confié au manager général, Kamel Kaci Said, la mission d'assurer l'interim. Le MCA a concédé deux défaites, lors de ses deux dernières sorties. Le Doyen occupe la 6e place au classement avec 17 points, en compagnie de l'ASO Chlef.

APS

NATATION

La bourse de Sahnoune et des autres athlètes seront renouvelées

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a indiqué, lundi, que la bourse du nageur algérien Oussama Sahnoune, actuellement au Cercle de Talence (Bordeaux), et celle des autres athlètes, sera renouvelée. "Le renouvellement de la bourse d'Oussama Sahnoun qui s'entraîne au Centre de Talence à Bordeaux sera renouvelée. Son dossier a été traité par le Comité technique sportif sur la base du dossier transmis par la Fédération algérienne de natation (FAN)", a déclaré, à l'APS, la même source. "Il ne devrait y avoir aucune perturbation dans l'octroi de la bourse d'Oussama Sahnoune qui doit se concentrer uniquement sur sa préparation en vue des prochaines échéances internationales", a-t-on ajouté. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a procédé au renouvellement des bourses des athlètes en préparation selon le programme transmis par les fédérations respectives, entres autres l'aviron, le cyclisme et les échecs. L'entraîneur d'Oussama Sahnoune avait indiqué, lundi, dans une déclaration à l'APS, que son athlète va rentrer provisoirement en Algérie si sa bourse d'athlète pour la nouvelle année 2014 n'est pas renouvelée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. "Cette bourse permet à Oussama de se nourrir et de se loger, c'est-à-dire vivre convenablement sa vie sportive et privée, sans être perturbé. Sans elle, il sera obligé de retourner provisoirement en Algérie, jusqu'à son renouvellement", a déclaré Driss Arslane. "Nous sommes en contact permanent avec la fédération et le ministère pour activer le processus de renouvellement de la bourse. Il faut la débloquent le plus tôt possible pour mettre l'athlète à l'aise. Il réalise actuellement de très bonnes performances et ce n'est pas le moment de le perturber", a-t-il ajouté.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR AUX PLATEAUX

1^{re} étape du 20 au 23 novembre à Tipasa

La première étape du championnat national de tir aux plateaux aura lieu du 20 au 23 novembre au stand de tir de Tipasa, a indiqué hier la Fédération algérienne de tir sportif (FATS). Cette manifestation sportive verra la participation de 120 tireurs représentant les ligues des wilayas de Tipasa, Djelfa, Oran, Tiaret, M'sila, Oum El-Bouaghi et Boumerdès, dans les disciplines Skeet, Trap et double Trap. L'organisation de cette édition du championnat national entre dans le cadre de la concrétisation de plan d'action 2013 entrepris par la FATS en collaboration avec la ligue de tir sportif de la wilaya d'Alger.

Programme :

Double Trap : 21 novembre
Skeet : 21/22/23 novembre (75 plateaux)
Trap : 21/22/23 novembre (75 plateaux).

COUPE DU MAROC

Le trophée pour le DHJ de Benchikha



L'équipe du Difaâ Hassani d'El Jadida, entraînée par le technicien algérien Abdelhak Benchikha, a remporté, lundi soir à Rabat, la coupe du Maroc (2012-2013) après sa victoire en finale face au détenteur de la dernière édition, le Raja club athlétique de Casablanca, aux tirs aux buts (5-4). A l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux formations se sont séparées sur un score vierge (0-0). Il s'agit du premier titre gagné par le DHJ depuis sa création en 1956. L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football a été engagé, en juillet dernier, pour une saison renouvelable. C'est sa première expérience à la direction technique d'une formation marocaine

APS



www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
10-11-2013	Office Administrator The Office Administrator is responsible for coordinating the implementation of office policies and procedures.	Azadca Algeria	ALGER
07-11-2013	Gestionnaire des ressources humaines Nous recrutons un(e) Gestionnaire des ressources humaines pour mettre en œuvre les différentes politiques liées à la gestion RH : « Recrutement, rémunération, formation, évaluation, gestion des carrières, ... »	Société privée	ALGER
06-11-2013	Agent de sécurité Karoui&Karoui Publicité et Communication recrute un Agent de sécurité pour assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement et vérifier lors des rondes de nuit, la fermeture des fenêtres, portes, trappes, extinction des lumières, clim...	Karoui&Karoui Publicité et Communication	ALGER
06-11-2013	Agent polyvalent Karoui&Karoui Publicité et Communication recrute un Agent polyvalent pour nettoyer les espaces de travail intérieurs et extérieurs et appliquer du plâtre et de l'enduit sur les parois et les façades détériorées	Karoui&Karoui Publicité et Communication	ALGER
06-11-2013	Assistante de Direction Henciné Entreprises Générales Algérie recrute une assistante de direction maîtrisant la langue anglaise (lu, écrit et parlé) pour assurer le suivi des dossiers administratifs et la gestion du courrier	Henciné Entreprises Générales Algérie	ALGER
03-11-2013	Pizzaolo DAHLI spa algérie recrute un Pizzaolo expérimenté maîtrisant les normes d'hygiène et ayant une expérience avérée des procédures de fabrication des pizzas	DAHLI spa algérie	ALGER
23-10-2013	Technicien Supérieur (Projeteur) V.R.D BATENCO CENTRE recrute un Technicien Supérieur (Projeteur) V.R.D pour assurer le suivi des opérations sur chantier ou dans l'atelier, prévues dans son programme de travail ou instruites par sa hiérarchie, et s'assurer de la conformité au plan établi	BATENCO CENTRE	ALGER
23-10-2013	Technicien Supérieur (Projeteur) Fluide BATENCO recrute un Technicien Supérieur (Projeteur) Fluide pour Effectuer et réaliser les plans de tous projets prévus dans le plan de charge de la structure ou de la spécialité à laquelle il est affecté	BATENCO CENTRE	ALGER
23-10-2013	Directeur Régional - Annaba - ca Une importante société d'Assurances cherche pour sa direction régionale à Annaba un Directeur Régional.	Importante société d'Assurances	ANNABA
20-10-2013	Agent de reprographie Le CESI Algérie recrute un Agent de reprographie pour effectuer des travaux de mise en forme des documents et gérer les stocks de fournitures de la reprographie.	cesi algerie	ALGER

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploiartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine



Kafta de sardines grillées

Ingrédients
2 kg de sardines
1.500 g de graisse de mouton finement hachée
1 bouquet de persil haché
3 oignons hachés
1 pincée de piment doux
1 pincée de cumin
Piment fort, gingembre
Sel, poivre

Préparation
Nettoyer les sardines, retirer les peaux et les petites arêtes pour obtenir des filets et les passer au moulin à légumes. Mettre dans un saladier les sardines moulues, la graisse de mouton hachée, le persil haché, les oignons hachés, le piment doux et fort, le cumin, le gingembre, le poivre et le sel, malaxer le mélange avec les mains jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Façonner des boudins avec la pâte de sardine, les aplatir délicatement avec les mains. Faire griller les boudins de sardine des deux côtés sur feu de charbon de bois. Servir aussitôt.



Biscuits aux deux chocolats

Ingrédients
3 œufs
75 g de sucre
85 g de beurre
50 g de farine
200 g de chocolat noir
1 tablette de chocolat blanc

Préparation
Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C, 350°F). Mélanger dans une jatte les œufs entiers, la farine, le sucre puis mettre le tout au réfrigérateur. Faire fondre le chocolat noir au bain marie avec le beurre. Incorporer au mélange précédent, puis verser la préparation dans les petits moules et enfoncer légèrement dans chaque petit moule un carré de chocolat blanc. Faire cuire pendant 8 minutes environ.

PHYTOTHÉRAPIE

Les remèdes de grand-mère

De plus en plus fans de remèdes naturels, nous les utilisons pour soigner nos petits bobos. Ils sont, évidemment, efficaces à condition de respecter les doses. Rhume, sommeil, stress ou encore petite toux, retrouvez nos recettes de remèdes de grand-mère «faites maison».

Sirop contre la toux
Ingrédients :
1 gros navet
1 gros oignon,
3/4 de litre d'eau bouillante
150 g de miel.

Réalisation
Coupez en lamelles l'oignon et le navet, puis plongez-les dans l'eau et faites les bouillir pendant 15 minutes. Filtrez ensuite le mélange, remettez-le sur le feu, ajoutez du miel et laissez mijoter jusqu'à obtenir une texture sirupeuse. Lorsque la préparation nappe la cuillère c'est prêt. Mettre en flacon ambré.

Tisane contre le rhume
Ingrédients
1 bâton de cannelle

4 feuilles d'eucalyptus
4 clous de girofle
1 demi-litre d'eau
Jus de citron

Réalisation
Faites bouillir le bâtonnet de cannelle, les feuilles d'eucalyptus et les clous de girofle dans un demi-litre d'eau et laissez infuser dix minutes. Filtrez. Buvez trois à quatre tasses par jour en ajoutant le jus d'un demi-citron. Ajoutez une cuillère à café de miel pour sucrer votre tisane et profiter de tous ses bienfaits.

Problèmes de sommeil ?
Bons points aux produits laitiers, au miel qui augmente le taux de glucose dans le sang et favorise l'endormissement, aux vitamines B, indispensables au bon fonctionnement du cerveau



et à l'équilibre du système nerveux (vous en trouverez dans les fruits et les légumes verts à feuilles, le foie et les céréales complètes), le magnésium que vous trouverez dans le cacao ou encore le pain complet.

A l'inverse, il y a des aliments à éviter si vous voulez bien dormir. Bannissez les plats gras ou de digestion difficile comme les fritures, les champignons, les fromages forts... Côté boisson, après 17 heures, oubliez le café, le thé et les boissons à base de cola qui perturbent les cycles du sommeil. Une recette de grand-mère pour retrouver le sommeil : un verre de lait chaud avec une cuillère de miel.

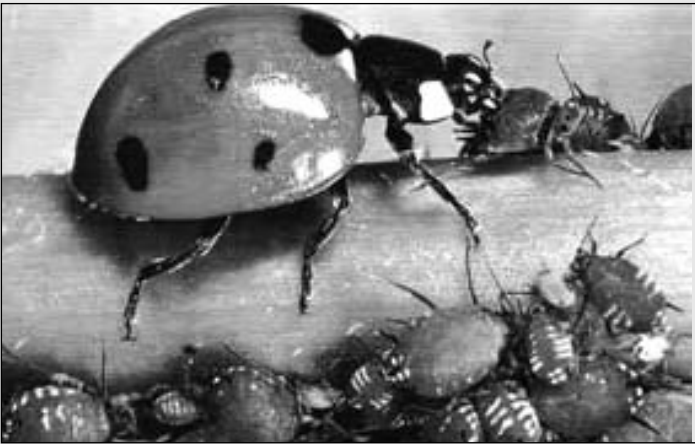
LUTTER ÉCOLOGIQUEMENT CONTRE LES INSECTES

Insecticides naturels et sans risque

Moustiques, guêpes, araignées, fourmis, pucerons... Vous voulez vous en débarrasser ? Oubliez l'insecticide ultra-toxique ! Voici des solutions naturelles, radicales, sans risque pour les éliminer et, si besoin, soulager leurs piqûres.

Du savon noir contre les araignées :
Détachant, dégraissant mais aussi répulsif et asphyxiant ! Le savon noir est un produit biodégradable, non polluant qui repousse efficacement et tue les araignées.

Comment l'utiliser :
Verser 200 g de savon noir dans deux litres d'eau tiède. Laisser bien dissoudre. Ajouter 8 litres d'eau froide et mélanger énergiquement. Vaporiser dans la maison et/ou le jardin 3 ou 4



fois à 8 jours d'intervalle.

A savoir : le savon de Marseille est également utilisé pour repousser les insectes (10 cl de savon pour 1 litre d'eau).

Du bicarbonate contre les insectes en général !
Derrière sa poudre blanche,

d'eau et ajouter le mélange. Pulvériser plusieurs fois par jour jusqu'à la disparition des insectes.

Du plâtre contre les cafards et les blattes !
Le plâtre est un moyen naturel et sans risque pour la santé et l'environnement, en plus c'est une solution radicale et rapide.

Comment l'utiliser
Mélanger 1 c. à café de plâtre à 1 c. à café de farine blanche et 1 c. à café de sucre en poudre. Verser le mélange sur le lieu de passage des insectes. Poser à côté une assiette plate avec de l'eau. En s'abreuvant, ils seront victimes d'occlusion intestinale. Recommencer jusqu'à disparition complète des blattes et des cafards.

Astuces

Assouplir des chaussures neuves

Prenez du papier journal et mouillez-le pour en faire des boules consistantes. Mettez-les dans vos chaussures. En séchant, les boules se dilatent et forment vos chaussures.



Allergie aux boucles d'oreilles

Si vous êtes allergique, il existe une solution miracle :

Badigeonnez vos boucles et vos lobes d'oreilles avec de l'huile, ce qui crée un corps gras protecteur entre la peau et les boucles.



Retirer facilement une bague

Pour retirer une bague sans forcer, vaporisez du nettoyant à vitres sur votre doigt et sur la bague récalcitrante. En plus de glisser plus facilement sur le doigt, la bague sera nettoyée !



Avoir une mine radieuse

Commencez par faire un gommage à l'huile d'olive et au sucre. Faites ensuite un bain de vapeur à base de thym et de romarin. Enfin, mélanger un jaune d'œuf à un zeste de citron et passez sur le visage. Rincez avec du lait de vache.



Mots fléchés n°36

par la force volet mobile	↓	bateau de plaisance pénible- ment	↓	purifiée très liés	↓	enchevê- trement	↓	perdu dans le milieu	↓	tirais parti régal de molosse	↓	trompette des morts partie de l'œil	↓	
↓		↓		↓				cuire à vif	→	↓		↓		
vraiment petits	→					prendra	→	apéritif	↓					
sautaient	↓					coléreux	↓			parfois plumard plaines lunaires	→			
restera trop long- temps tourne	→								tenue	→	↓			
↓				envies de vomir	→				mot de liaison	↓				
déchif- frerais oiseau voleur	→			trêve	↓		avant de navire épouse d Héraclès	→				inutiles	↓	
↓			narration	→			↓		couche terrestre vieille charrue	→				
abattre	→		dispari- tions	↓		lettre grecque pétriront le corps	→			arqile rouge	→			
réunira	↓					↓				gris	↓	apparu	→	
												titre de femmes	↓	
anale	→							élément d'arsenal	→					
capitale du Pérou	↓							énoncer	↓				passera	↓
				person- nel	→		condensé de livre distingua	→	↓					
				en outre	↓									
écrit ses re- marques	→	agents racon- teras	→									vallée envahie	↓	
↓		↓				attrapera	→							
						se rebel- lerait	↓							
conster- née métal étalon	→									garniture de miroir parfaites copies	→			
↓										éparpillas	→			
		immense affection lieu d' études	→					roue de poulie	↓					
désert pierreux ramenée au milieu	→	↓		qanqrène	→							courts poèmes	↓	
↓				punaie d'eau	↓									
										idiot	→			
reine des fleurs soirée dansante	→					possé- dais actinium au labo	→			note	↓	petit cube	→	
↓						↓						à payer	↓	
			divisible par deux	→				canard nordique	→					
faisais mon choix	→									grande nation	→			

SUDOKU	N°36	SOLUTION SUDOKU N°35	SOLUTIONS MOTS FLECHES 35
3 2 7 5 6 2 7 2 7 6 1 4 3 1 7 3 8 4 5 6 8 9 7 6 2		3 2 8 5 9 7 4 1 6 6 1 7 4 2 8 3 9 5 4 9 5 6 3 1 7 8 2 8 3 6 1 4 5 9 2 7 7 4 9 8 6 2 5 3 1 2 5 1 3 7 9 6 4 8 1 6 3 7 8 4 2 5 9 5 7 2 9 1 3 8 6 4 9 8 4 2 5 6 1 7 3	• M • E • I • O • P • R • P T E R M I N U S • L U I R A • D E P R E S S I O N S • R M I L O R D • U R N E • C E • T A T A I T • A G • R A S R E C E T T E S • E P A R S • R H • I E N I S S E I • E C R E D O • T R I • L S D • • A R O N D E • T O L I E R A N O N N E • R E C E N T E • E N N E M I E S • T E T S D E T E L A N T • A I S E S • N • E L I T I S M E • S E E S T • E N E R V E R A • M • • E R S • R E E L • T H E R A T A • A N • L I S T E L • L A • A L E N T O U R • L C O N T R A R I E R • A N E • S I E R R A • S E T I E R D E S • A M I E • E N T R A • S E N S E • T E S T • F I

Un nouvel alliage d'aluminium pour stocker l'hydrogène

Le concept de réservoir d'hydrogène en aluminium pour des voitures ou des dispositifs électriques comme nos téléphones portables n'est pas nouveau. Mais on ne sait pas encore stocker suffisamment d'hydrogène avec un tel réservoir.

Un nouvel alliage d'insertion vient d'être découvert et ouvre de nouveaux espoirs. La société japonaise Toyota développe des voitures hybrides roulant avec une pile à combustible. La Toyota FCHV (Fuel Cell Hybrid Vehicle) a été commercialisée en 2002. Pour des voitures roulant uniquement avec de l'hydrogène, il faudrait pouvoir le stocker en grandes quantités et de façon fiable.

La maîtrise de la fusion contrôlée en bonne voie

Malheureusement, la production commerciale d'électricité avec des réacteurs, dont Demo sera le prototype, ne se fera pas avant les années 2050. Nécessairement, avant cette date, une partie des technologies actuellement explorées pour produire de l'énergie photovoltaïque et utiliser des piles à combustible afin d'alimenter des voitures ou



des ordinateurs portables auront déjà pris partiellement le relais des énergies fossiles. Or, pour alimenter des piles à combustible, il faut pouvoir stocker de l'hydrogène en grandes quantités et sans risque.

Des chercheurs japonais avaient déjà exploré, il y a quelque temps, les possibilités offertes par des alliages à base d'aluminium, présentant plusieurs avantages : ils sont légers et non toxiques pour les plantes et les animaux. Mais jusqu'à présent, ceux contenant du magnésium, du sodium ou du bore s'étaient finalement montrés décevants. Des chercheurs de la Japan Atomic Energy Agency et de l'université Tohoku viennent pourtant d'annoncer qu'ils ont

obtenu un nouvel alliage prometteur. Il s'agit tout bonnement du premier alliage d'insertion à base d'aluminium capable de stocker de l'hydrogène. Rappelons que les alliages d'insertion sont constitués de métaux dans lesquels un non-métal vient occuper une partie des sites interstitiels (les espaces entre les atomes d'un réseau cristallin métallique).

Le premier hydrure interstitiel d'aluminium

Les physiciens expliquent dans un article d'APL Materials, qu'ils sont partis d'un alliage à base de cuivre et d'aluminium de formule Al_2Cu , et l'ont porté à une température de 800 °C et à

une pression de 10 gigapascals en présence d'hydrogène. Le résultat : un alliage d'insertion de formule Al_2CuH_x . « Bien que sa synthèse nécessite des conditions extrêmes et que sa teneur en hydrogène soit faible, notre nouveau composé a montré qu'un d'alliage d'insertion à base d'aluminium et d'hydrogène était réalisable », déclare Hiroyuki Saitoh l'un des chercheurs ayant synthétisé le nouvel alliage. Il ajoute : « Sur la base de ce que nous avons appris lors de cette première étape, nous prévoyons de synthétiser des matériaux similaires dans des conditions moins extrêmes, des matériaux qui, nous l'espérons, se révéleront très efficaces pour stocker l'hydrogène. »

V-Tex, le micro-onde inversé

Envie d'une boisson fraîche ? Si le réfrigérateur n'en contient pas, il faut faire preuve d'une grande patience pour refroidir une simple canette. Le temps de changer d'avis pour une boisson chaude, chauffée en moins d'une minute au four à micro-ondes. Et refroidir une boisson aussi vite, c'est justement ce que permet une technologie baptisée V-Tex.

Le modèle domestique d'Enviro-Cool se destine à la maison. Il est aussi gros qu'un four à micro-ondes. Un appareil plus volumineux est dédié aux lieux publics. Il pourrait remplacer les distributeurs automatiques de boissons fraîches. Lors de la séquence de baisse de la température, il faut noter que les canettes en métal se refroidissent plus rapidement que leurs équivalents en verre, à cause de la meilleure conductivité thermique du métal.

Presser un bouton et attendre quelques secondes

Réchauffer un plat au four à micro-ondes, un geste que tout un chacun trouve mais qui a révolutionné la cuisine. Les premiers fours domestiques dotés de cette

technologie sont arrivés à la fin des années 60. Il aura fallu attendre près de 50 ans pour que l'inverse, c'est-à-dire refroidir en quelques secondes le contenu d'une bouteille, devienne un geste tout aussi simple. C'est ce que propose l'invention de la société britannique Enviro-Cool, appelée V-Tex, mais uniquement avec les boissons. Ainsi, il ne faut que 45 secondes pour faire passer une canette ou une bouteille de la température ambiante à 4 °C.

Refroidir une boisson très rapidement est certes déjà possible, mais cette baisse brutale de la température engendre un givrage du liquide proche des parois, alors que le reste n'est qu'à peine rafraîchi. Pour qu'il le soit de façon homogène, il est nécessaire de remuer le liquide durant cette manipulation. Pour le coup, on retrouve le même principe qu'avec un four à micro-ondes. L'aliment à réchauffer est placé sur un plateau tournant pour que les ondes le pénètrent de façon homogène. Pour refroidir ce liquide, il faut donc l'agiter, mais ne surtout pas le secouer, ne serait-ce que pour éviter la catastrophe lors de l'ouverture d'une boisson gazeuse.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BOUTEILLE ISOTHERME

Inventeur : James Dewar **Date :** 1906 **Lieu :** Grande-Bretagne

Ce que nous appelons thermos est en réalité une bouteille isotherme. Thermos est simplement une marque de commerce déposée. La bouteille isotherme a pour but de limiter le transfert de chaleur entre l'intérieur et l'extérieur de ladite bouteille. En général les parois sont faites de verre car ce matériau est un mauvais conducteur de chaleur. Une bouteille isotherme de qualité peut garder la chaleur jusqu'à trois jours.



ENQUÊTES CRIMINELLES



20h45



Au sommaire : «Affaire Ghys : ménage à trois mortel». Vendredi 9 juillet 2010, vers 22h30, Arnaud Ghys, un jeune père de famille de 28 ans, quitte sa maison de L'Aigle, dans le département de l'Orne, laissant Mélanie, sa compagne de 25 ans, enceinte, et ses deux enfants. Il doit rejoindre des amis pour boire un verre. Seulement, il ne rentrera jamais... Une semaine plus tard, son corps est découvert dans un chemin forestier - «Sanglante machination». Debra Hartmann et Amy Preasmyer souhaitent se débarrasser définitivement de leurs conjoints. Les deux jeunes femmes échafaudent alors un plan machiavélique pour les faire disparaître

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ ROMS, GENS DU VOYAGE : POURQUOI TANT DE HAINE ?



22h30



Sur tout le territoire français, on recense près de 400 bidonvilles dans lesquels s'entassent les Roms d'origines bulgare, hongroise et surtout roumaine. Au total, les Roms seraient actuellement moins de 20 000 en France. Pourtant cela fait des mois que les Roms défraient la chronique... contrairement à une idée reçue, il n'y a pas plus de Roms aujourd'hui en France qu'il y a dix ans. Alors pourquoi posent-ils autant de problème en 2013 ? Qui sont-ils ? De quoi vivent-ils et pourquoi viennent-ils en France ? Pour le savoir, des reporters sont allés en Roumanie, leur pays d'origine, où la population Rom est estimée à un million

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA LOVE COACH



22h55



Les résultats scolaires de Soline ont chuté de façon spectaculaire... Il semblerait que son professeur particulier de maths ne soit pas étranger à la situation. Fabienne et Renaud tentent de trouver une solution... Denis voit réapparaître la tyrannique Eve de Colbert : elle souhaiterait le réembaucher... mais Denis a de gros doutes sur sa sincérité. Valérie doit remplacer au pied levé un journaliste sportif à l'occasion d'un match de football, sport auquel elle ne connaît absolument rien

LE GRAND TOUR DE LONDRES À SAINT-PÉTERSBOURG : DANS LES PAS...



20h45



Un «Grand Tour» sur les traces de deux souveraines, la reine Victoria d'Angleterre et l'impératrice Catherine II de Russie, qui ont toutes deux hissé leur royaume au sommet de leur puissance. Ainsi, le règne de Victoria, au XIXe siècle, constitue une véritable saga. Patrick de Carolis nous fait visiter le palais de Kensington, la résidence d'Osborne sur l'île de Wight, l'abbaye de Westminster... Au siècle précédent, une autre souveraine au destin exceptionnel, Catherine II, se passionne pour la culture française et se lie d'amitié avec les philosophes des Lumières. «Le grand tour» nous entraîne dans ses palais : Peterhof, Tsarskoïe Selo, ou encore l'Ermitage



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

INCENDIES



22h55



À la lecture du testament de leur mère, Jeanne et Simon Marwan se voient remettre deux enveloppes : l'une destinée à un père qu'ils croyaient mort et l'autre à un frère dont ils ignoraient l'existence. Jeanne voit dans cet énigmatique legs la clé du silence de sa mère, enfermée dans un mutisme inexplicable les dernières semaines précédant sa mort. Elle décide immédiatement de partir au Moyen-Orient exhumier le passé de cette famille dont elle ne sait presque rien... Simon, lui, n'a que faire des caprices posthumes. Mais son amour pour sa soeur jumelle le poussera bientôt à sillonner avec elle le pays des ancêtres sur la piste d'une mère bien loin de celle qu'ils ont connue

99 FRANCS



20h45



Octave est le maître du monde : il exerce la profession de rédacteur publicitaire. Il décide aujourd'hui ce que vous allez vouloir acheter demain. Pour lui, l'homme est un produit comme les autres. Octave travaille pour la plus grosse agence de pub du monde : «Ross & Witchcraft», surnommée «La Ross». Il est couvert d'argent, de filles et de cocaïne. Pourtant, il doute. Deux événements vont bouleverser le cours de la vie d'Octave. Son histoire d'amour avec Sophie, la plus belle employée de l'agence, et une réunion chez Madone pour vendre un film de pub à ce géant du produit laitier

MAISON À VENDRE JEAN/PIERRE ET SUZANNE



20h50



Jean Marais, retraité de 72 ans, vit à Magny-les-Hameaux dans les Yvelines depuis trente ans. Il partage son temps entre son appartement en région parisienne et une maison achetée en Loire-Atlantique. Mais depuis le décès de sa femme, il ne peut plus assumer ses deux biens et souhaite partir définitivement dans sa maison près de Nantes. Son fils Stéphane met tout en oeuvre pour aider son père à vendre l'appartement de Magny-les-Hameaux - Pierre et Suzanne, 35 ans, vivent dans l'Essonne avec leurs deux enfants. Aujourd'hui, Suzanne attend un 3e enfant et le couple a décidé de vendre son appartement. Stéphane Plaza et Sophie Ferjani vont les aider à dénicher des acheteurs

ESPRITS CRIMINELS COPIE CONFORME



20h50



L'équipe se rend à Philadelphie pour enquêter sur un nouveau meurtre du «Réplicateur». Cette fois, celui-ci a commis le meurtre en question dans une ville différente de celle où avait eu lieu le meurtre original. L'équipe est aussi surprise de découvrir qu'un deuxième assassinat identique est perpétré. Or, le «Réplicateur» n'a jamais imité deux fois le même meurtre. Lorsqu'un troisième corps est découvert, l'équipe comprend que le lien entre les victimes est leur métier : elles étaient toutes infirmières. En recoupant les informations, l'équipe pense que le tueur a un rapport avec une enquête menée par Gideon, il y a quinze ans

Taylor Swift

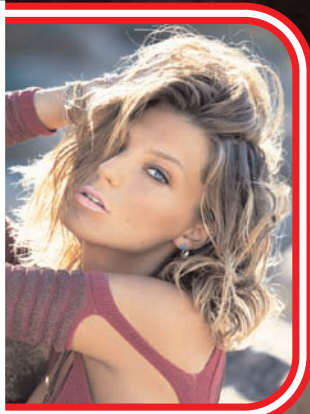
elle ne sera pas au défilé des anges de Victoria's Secret ?

Taylor Swift, en interprétant I knew you were trouble espérait être futur ange de Victoria's Secret ? Pas pour Jessica Hart qui n'a pas hésité à la tacler.

Daria Werbowy

nouvelle égérie
Mango

Daria Werbowy, après avoir posé pour la campagne Isabel Marant pour H&M, elle sera l'image de Mango pour le printemps-été 2014.



Claire Danes

elle (re) devient
rousse !

Claire Danes, naturellement blonde, était en total look rouge sur le plateau de The Late Show with David Letterman pour promouvoir la série Homeland.



